

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Éditorial	3
Une année à l'École	4
Chiffres clés	6
Formation initiale	7
La Recherche & le centre de documentation	19
Vie à l'École	23
Les relations internationales	30
La formation professionnelle	31
Ressources & perspectives	33
Organigramme	44
Annexes	45

L'année 2021-2022 a été pour l'ENS Louis-Lumière une année décisive à plusieurs titres : elle a commencé dans les brumes persistantes de la crise sanitaire et s'est terminée avec plusieurs décisions importantes, qui ont clarifié son avenir.

Des réformes dans le fonctionnement et les procédures pour une nouvelle dynamique

Cette période a permis d'impressionnantes avancées sur le terrain de la nécessaire réforme de nos fonctionnements et procédures. Ces avancées concernent aussi bien les ressources humaines, la gestion comptable et financière, que la communication et le pilotage des formations. L'aide aux étudiantes et aux étudiants a été renforcée, nous avons résolument souhaité témoigner de notre soutien auprès d'eux après l'éprouvante séquence de la pandémie. La vie de l'École a repris, avec des événements, des rencontres, de nombreux partenariats et programmes innovants (résidences, stages de formation continue à Nice, programme international d'été, MIP...). La mise en place du télétravail, héritage bienvenu du fonctionnement en mode dégradé de la période Covid, a permis à notre administration de mieux vivre au quotidien les travaux qui dans notre environnement immédiat préparent l'arrivée des JO de Paris 2024.

Des perspectives pour l'avenir de l'ENS Louis-Lumière

La feuille de route qui a été donnée à notre établissement par notre tutelle, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a conduit les équipes pédagogiques et administratives à penser les évolutions qui permettront à l'ENS Louis-Lumière de rester une école phare. Le renouvellement de notre projet scientifique et de notre offre de formation doit s'inscrire à l'horizon de son centenaire, c'est-à-dire en 2026.

Pour mettre en œuvre ce programme de renouvellement, la direction sortante a été renommée pour une durée de 5 ans. La dynamique collective doit permettre d'œuvrer à la réussite de ce défi d'envergure qui prendra la forme, pour les formations initiales, d'une intégration dans un établissement d'enseignement supérieur, permettant de conserver les spécificités de l'École tout en profitant des infrastructures et des liens plus foisonnants d'un Grand Établissement universitaire, autant pour la vitalité des projets de recherche que pour les partenariats pédagogiques.

Parallèlement, nous sommes lauréats du plan de relance France 2030 « *la grande fabrique de l'image* », ce qui permettra d'ouvrir rapidement une offre de formations en alternance et la création d'un master dédié aux nouvelles technologies du tournage et de la production virtuelle, qui sera porté par l'Institut Polytechnique de Paris. Nous avons bon espoir de réussir ce défi supplémentaire qui permettra d'arrimer notre École dans son domaine de spécialisation et de répondre davantage encore aux besoins qui sont ceux des secteurs professionnels auxquels nous formons.

C'est le sens du projet que nous portons collectivement pour l'avenir de l'ENS Louis-Lumière.



Les évènements marquants de 2022

HIVER

Ouverture de la *salle multicanal ambisonique 3D* à l'École.

7 AU 9 JANVIER

Exposition « Lux » à l'espace 6B des élèves du Master Photographie, dans le cadre de l'atelier dispositif scénographique visuel et sonore.

10 JANVIER

Retour de la « **Soirée des diplômé.e.s** » à la Cinémathèque française. En raison de la crise sanitaire, deux promotions étaient célébrées en une soirée, les promotions 2020 et 2021.

24 JANVIER

Lancement du **Victorine Narrative Lab** en partenariat avec Prime Video.

19 FÉVRIER

100^{ème} séance du Ciné-Club Louis-Lumière - Entretien avec un vampire de Neil Jordan, en présence de Philippe Rousselot.



LUX

PRINTEMPS

1^{ER} ET 2 AVRIL

Journées **Carte Blanche aux étudiant.e.s.**

17 MAI

Vernissage de l'**exposition photographique** temporaire à l'Institut du Monde Arabe autour de l'exposition **«Raymond Depardon/Kamel Daoud. Son œil dans ma main. Algérie 1961-2019»**.



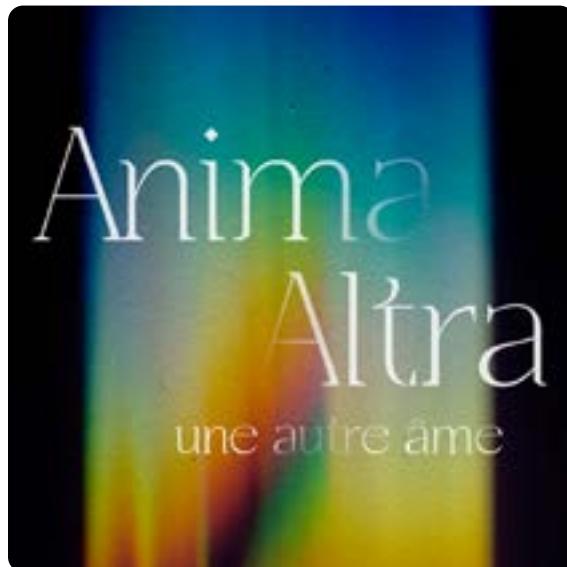
ÉTÉ

AOÛT

2^{ème} édition du *Programme international d'été du documentaire sonore*.

Création d'un magasin unique (pour le stockage du matériel des trois masters).

Lancement de la *TikTok Académie des Créateurs*.



AUTOMNE

1^{ER} SEPTEMBRE

Début du 2^{ème} mandat du directeur Vincent Lowy.

SEPTEMBRE

Publication du 15^{ème} numéro des **Cahiers Louis-Lumière**

27 AU 29 OCTOBRE

Exposition « Anima Altra » à l'espace Mains d'Œuvres, réalisée par les élèves de l'option scénographie du master Son.

26 NOVEMBRE

Retour de la *Journée Portes Ouvertes* à l'École après la crise sanitaire.

9 DÉCEMBRE

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Chiffres étudiants

en 2021/2022

147 étudiants dont 46 boursiers



en 2022/2023

144 étudiants dont 47 boursiers



Pour les 2 années, 6 mobilités entrantes (internationales & nationales) dont 2 venant de l'École Polytechnique.

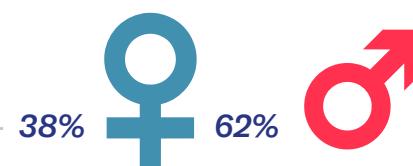
Chiffres enseignants & intervenants*

Les parcours de formation sont assurés par des enseignants permanents de l'École mais aussi par des enseignants vacataires professionnels de l'image et du son.

L'École compte **68 personnels permanents** (pédagogiques, administratifs et techniques).



31 enseignantes et enseignants permanents (avec différents statuts du type enseignants-chercheurs, professeurs agrégés PRAG, enseignants contractuels).



231 chargés d'enseignement vacataires.



37 personnels administratifs et techniques.



* chiffres au 31 décembre 2022

Le concours d'entrée

L'admission aux formations initiales s'effectue exclusivement **par voie de concours**. Les personnes doivent justifier de la validation de deux années d'études supérieures dans la même formation et être âgées de moins de 27 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours. Les concours d'entrée pour les Masters Cinéma, Photographie et Son sont organisés en deux temps.

La phase 1 – les écrits – permet de vérifier les compétences et capacités des candidats : connaissances techniques et scientifiques, capacités d'analyse, de rédaction, culture, créativité...

Le concours du Master Cinéma comprenait un dossier visuel, un dossier d'analyse filmique ainsi qu'une partie tronc commun sur des questions d'ordre général.

Le concours du Master Photographie comprenait un dossier (dont des questions d'ordre général, un portfolio, une série de photographies et une analyse esthétique d'image), une épreuve en ligne d'analyse technique de documents visuels, et une épreuve en ligne de composition (commentaire de texte).

Le concours du Master Son comprenait un dossier (dont des questions d'ordre général, une analyse comparée d'extraits de films, et une création sonore), une épreuve en ligne type QCM sur les techniques audios, et une épreuve en ligne type QCM autour des mathématiques, physique, électricité et électronique.

« Un concours pour déceler les aptitudes techniques, scientifiques et créatives »

A l'issue de la phase 1, une première sélection est établie pour garder entre 30 et 40 candidatures.

La phase 2 – les oraux – a eu lieu sur place à l'ENS Louis-Lumière. Les oraux permettent de poursuivre la vérification des capacités et connaissances, ainsi que questionner les motivations des personnes.

En 2022 :

Le **Master Cinéma** comportait 3 oraux : oral de sciences appliquées, oral d'art et technique, oral de motivation et culture cinématographique.

Le **Master Photographie** comportait 3 oraux : oral d'art et technique, oral de sciences appliquées, oral de culture et motivation professionnelle.

Le **Master Son** comportait 2 oraux : oral d'écoute et de culture générale, oral de sciences et techniques.

Chiffres candidatures et admissions

Informations sur la participation au concours en 2022

	Inscrit.e.s	Candidatures prises en compte pour les délibérations phase 1*	Candidat.e.s retenu.e.s aux oraux	Admis.e.s
CINÉMA	407	300	40	16
PHOTOGRAPHIE	79	69	34	16
SON	151	128	36	16
TOTAL	637	497	110	48

* chiffres comprenant les candidat.e.s ayant rendu l'ensemble des dossiers ou épreuves écrites sans les ruptures d'anonymat.

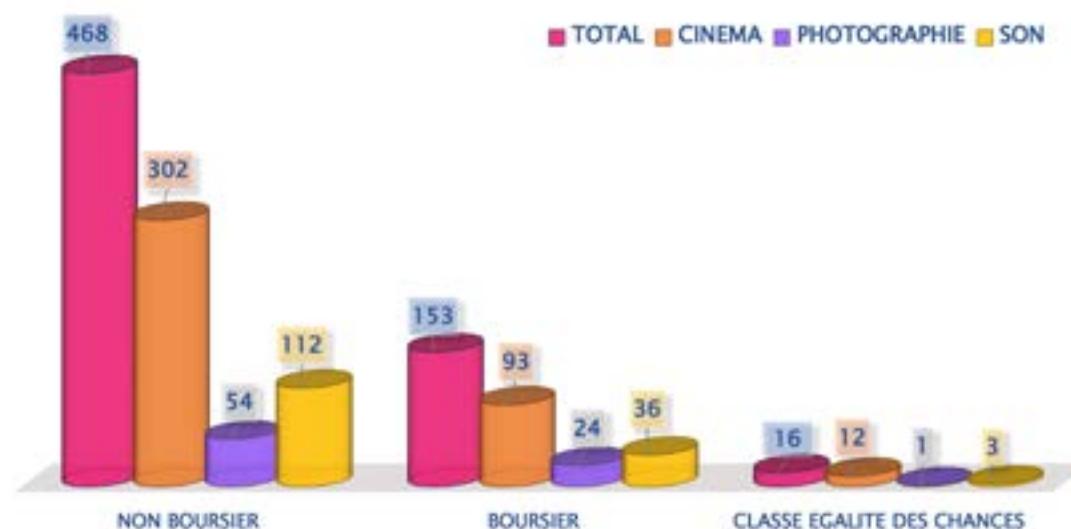
Répartition par tarif et par origine géographique

Pour le concours 2022, 169 des 637 personnes candidates ont payé un tarif boursier ou ont bénéficié du dispositif de la Classe Égalité des Chances ; cela représente 27% des effectifs totaux. Sur les 48 personnes admises à la rentrée 2022, 12 ont fait une demande de bourse (25%).

LA PARTICIPATION AU CONCOURS EN 2022



RÉPARTITION PAR TARIF D'INSCRIPTION

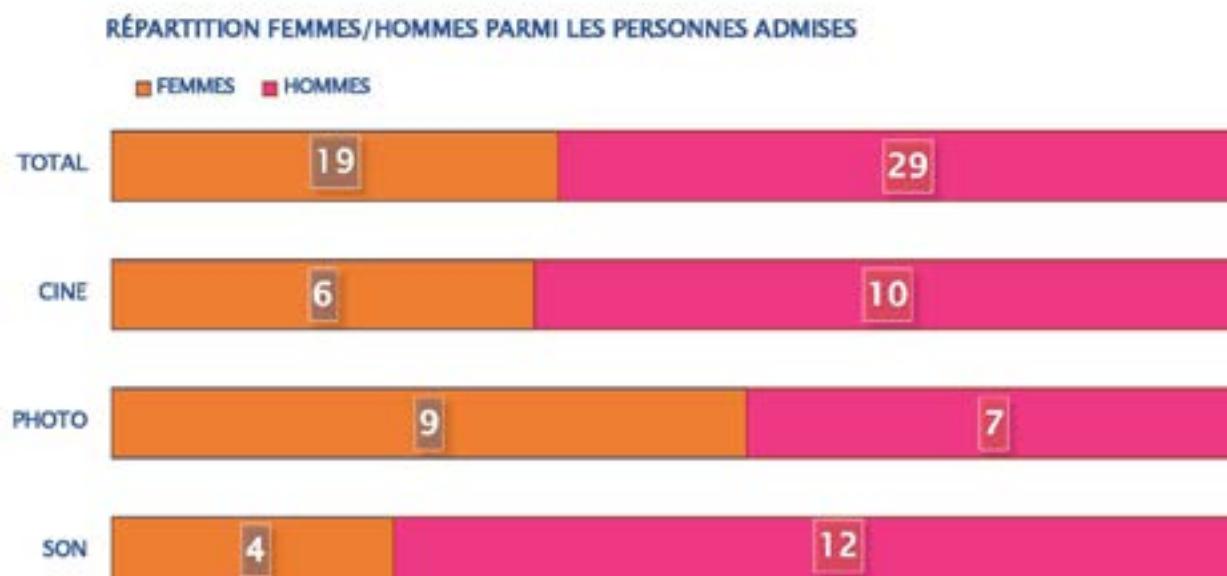
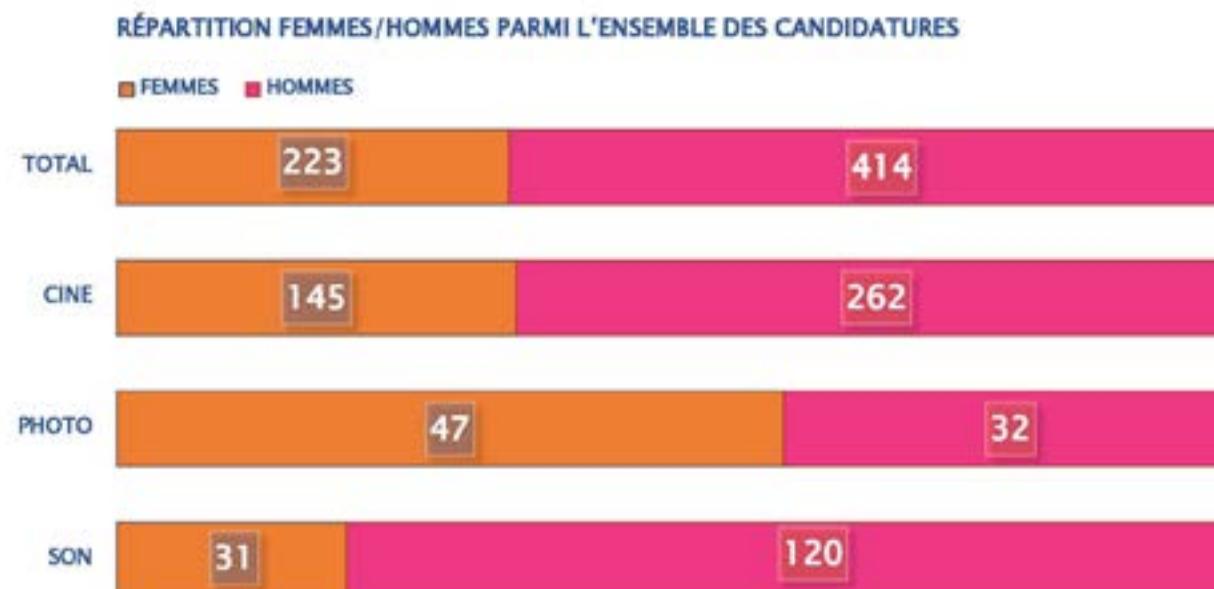


ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES CANDIDATURES L'ANNÉE DU CONCOURS



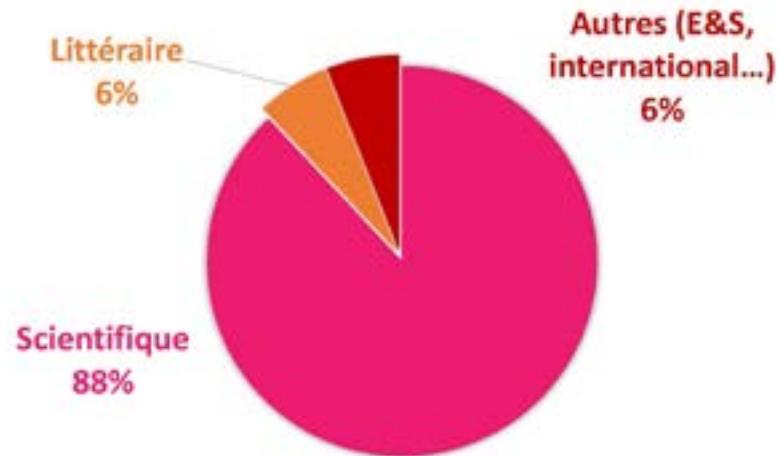
Répartition femmes/hommes

En 2022, sur les 637 candidatures, 223 sont des femmes (35%) et 414 sont des hommes (65%). Sur les 48 personnes admises, 19 sont des femmes (40%) et 29 sont des hommes (60%).

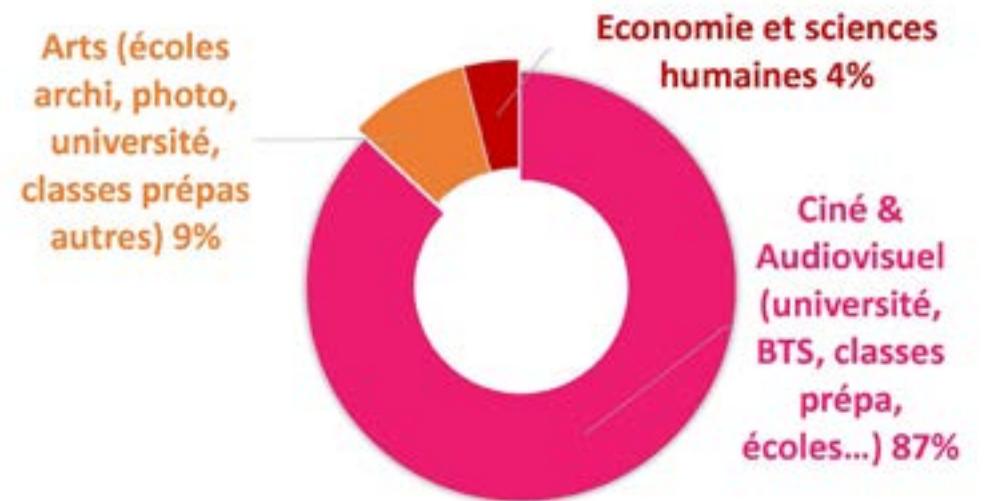


Profil des admises et admis au concours : CINÉMA

PROFILS ADMIS - E - S - CONCOURS CINÉMA - BACCALAURÉAT

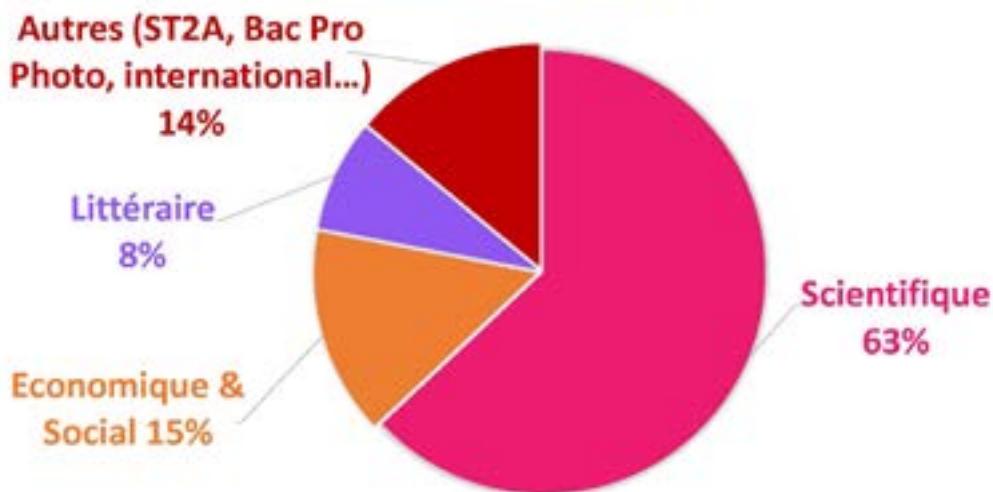


PROFILS ADMIS - E - S - CONCOURS CINÉMA - POST BAC

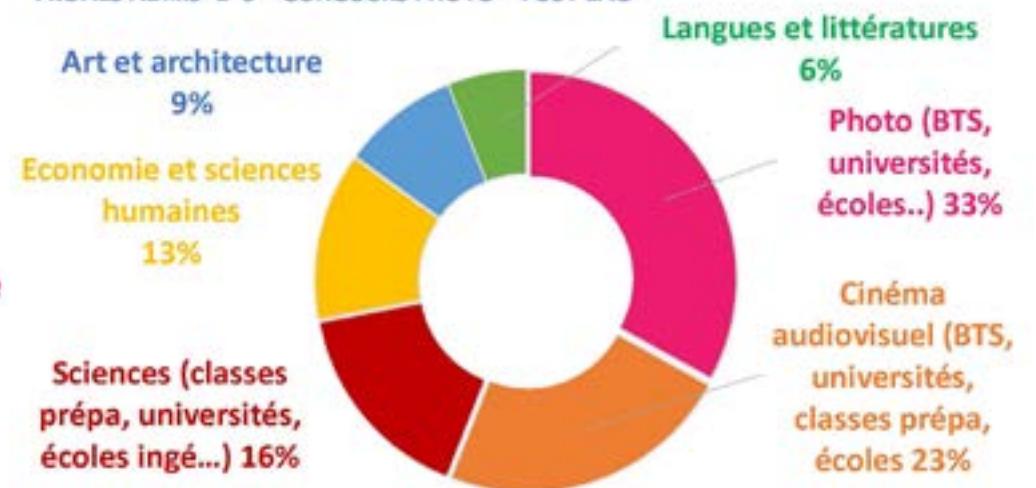


Profil des admises et admis au concours : PHOTOGRAPHIE

PROFILS ADMIS - E - S - CONCOURS PHOTO - BACCALAURÉAT



PROFILS ADMIS - E - S - CONCOURS PHOTO - POST BAC



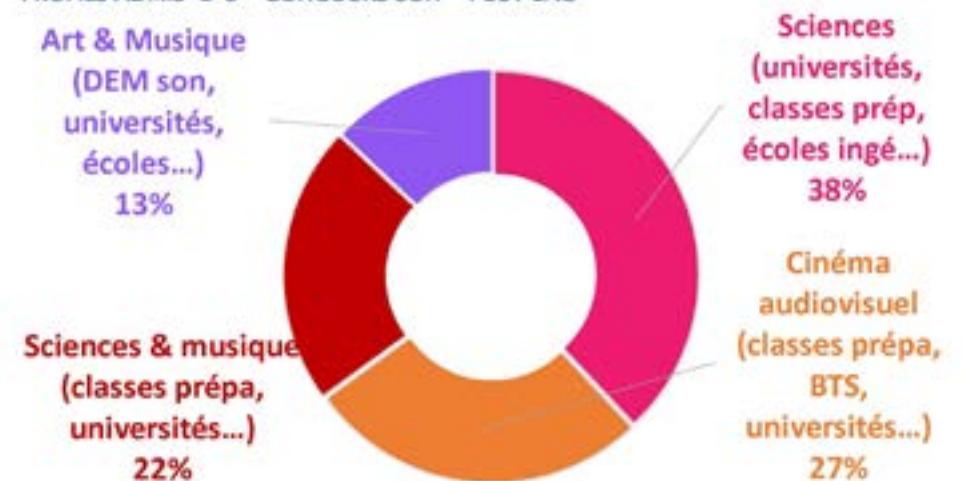
Profil des admises et admis au concours : SON

PROFILS ADMIS - E - S - CONCOURS SON - BACCALAURÉAT

■ Scientifique



PROFILS ADMIS - E - S - CONCOURS SON - POST BAC



Les enseignements - Master Cinéma

La pédagogie du Master Cinéma se concentre sur l'enseignement et la pratique des métiers de l'image. Elle offre cependant un large éventail d'enseignements liés au cinéma.

La nouvelle maquette s'est attachée à rétablir **un équilibre entre théorie et pratique**, et à renforcer les liens de **transversalité**.

Ainsi, six ateliers transversaux et cinq cours d'Histoire et Esthétique du Cinéma ont vu le jour. Ils mettent en relation enseignants de l'École et professionnels autour de thématiques précises afin de mieux agencer théorie et pratique. S'ajoutent à cela les grands projets d'exercices et films documentaire, d'exercices et films de fiction, et d'ateliers de prise de vue qui viennent rythmer le cursus. Ces modules complètent les enseignements traditionnels de l'École : optique, sensitométrie, technologie des caméras...



En 2022, un MIP (Module Innovant Pédagogique) autour du thème « *filmer les couleurs de peau* » est venu s'inscrire dans la maquette. Il a réuni les étudiants de deuxième année de l'ENS Louis-Lumière et ceux du master ArTec avec les étudiants de l'ISIS (Institut Supérieur de l'Image et du Son, Burkina Faso), de l'ALBA (École de cinéma et de réalisation audiovisuelle, Liban) et de l'ESAV (L'École supérieure des arts visuels Maroc). Ce module d'une semaine était constitué de cours théoriques, d'un atelier d'expérimentation et de masterclasses.

« *Un équilibre entre théorie et pratique* »

L'École a aussi reçu des professionnels pour des échanges avec les étudiants, parmi eux le chef opérateur Edward Lachman et le cinéaste Alain Cavalier.

Une journée d'étude et de partage d'expériences a également eu lieu en mai 2022 entre les étudiants de l'École et ceux de la Film Hochschule de Munich. Ont notamment été présentés un comparatif entre la caméra Arri Alexa 65 et la Alexa mini, ainsi qu'un comparatif entre l'utilisation du travelling et du zoom, avec leurs implications techniques, narratives et perceptives.

Au niveau des collaborations, les étudiants du Master Cinéma ont pu participer à des films de l'école Kourtrajmé ou de la HEAD en Suisse.

Enfin, les étudiants en M2 ont pu participer au festival Camérimages 2021 en Pologne, grâce au soutien d'Angénieux.



Les enseignements - Master Photographie

Outre la mise en œuvre de nouveaux modules liés à la maquette (sciences, gestion de flux, étalonnage vidéo), le Master Photographie a renouvelé et renforcé ses partenariats et projets de collaboration, vers les sphères créative, universitaire, professionnelle et internationale.

Concernant le champ universitaire, l'atelier ArTec (en M2), en lien avec les étudiants du Master « *Plateformes numériques, création et innovation* » de l'Université Paris 8, a traité cette année de trois nouvelles thématiques à travers ses enquêtes sociophotographiques : *aimer, accélérer, mobiliser*.

Retrouvez les enquêtes réalisées avec Paris 8

Dans le cadre de la réforme pédagogique, des conférences ont permis de mettre en valeur de jeunes chercheurs (Louis Boulet, Clément Paradis, Lydia Echeverria). Par ailleurs, l'équipe pédagogique, après la période Covid, a pu réactiver la mise en place de deux journées d'études ouvertes aux établissements étrangers, l'une se déroulant durant Paris Photo en novembre, et l'autre sur la période des Rencontres d'Arles, à l'École nationale supérieure de photographie en juillet 2022. La première a permis d'animer deux tables rondes : *Diversité : genre, représentation, représentativité* et la seconde, *Diversité géographique : la fin de l'eurocentrisme ?* La demi-journée à Arles a développé les thèmes suivants : *Politique des images, politique de la terre, et À la recherche du temps long*, portant sur le rapport entre la création et l'enseignement.



Du 1^{er} au 24 octobre 2021 s'est tenu le festival d'édition du livre de photographie Booki à Poznan, auquel ont participé 7 étudiants avec l'envoi de leurs productions réalisées dans le cadre de la séquence de l'atelier d'édition en M1.

Le lien avec le monde professionnel est également un des grands axes du Master. À ce titre, le projet de partenariat de l'atelier de commande a été initié en 2021/2022 et en 2022/2023 avec la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques) dans le cadre du chantier du Village des Athlètes 2024 : les projets ont pu être exposés rue Ampère ainsi qu'à la Maison des projets de la Solideo et largement diffusés sur les réseaux sociaux.



SOLIDEO © C.MONTMEA/ENS Louis-Lumière 2022

De même, la société Dxo Images a mis en place une collaboration avec des étudiants de M2 sur la perception des images dans des environnements spécifiques (études sur les usages de l'image dans la téléphonie mobile). Leur intervention a été encadrée par deux conférences au sein de l'École.

Les enseignements - Master Photographie

Une journée d'études sur la thématique de « *la commande photographique* » a été construite et préparée avec l'aide de l'association *les Filles de la Photo* avec des étudiants de 3^{ème} année restituée devant l'ensemble des étudiants du Master.

La vidéo de cette conférence est visible ici

Dans le cadre de partenariats et soutiens à la création, un partenariat avec la mairie de Conches-en-Ouche a été conçu par une enseignante-chercheuse du master, et a permis d'exposer six étudiants de 2^{ème} année, lors de la Biennale photographique de la ville.

Pour finir, dans le cadre d'expérimentations pédagogiques ou d'adaptations en cours de la nouvelle maquette pédagogique, un atelier de fabrication de GBA (gélatino-bromure d'argent) a été élaboré en première année, ainsi que la mise en place de nouveaux procédés (collodion humide) au cours des ateliers de procédés photo-chimiques. Un atelier de scénographie a été également initié en lien avec la mise en place de deux expositions des étudiantes et étudiants, reliées à l'association interne des étudiants 48+.



Les enseignements - Master Son

La nouvelle maquette en application depuis trois ans commence à porter ses fruits. Après une phase d'expérimentation, il s'avère qu'un des gros apports de cette évolution est une meilleure articulation entre théorie et pratique.

Dès le début de la 1^{ère} année, les étudiants ont des exercices pratiques avec des semaines mixtes entre cours en classe entière et atelier TD en plus petits groupes (1/2 ou 1/4 de classe).

La nouvelle maquette introduit trois options : « **Son à l'image** », « **Sonorisation** » et « **Arts Sonores** ».

La spécialisation introduit un meilleur approfondissement dans chacun des champs d'études, en évitant l'écueil de la surcharge de cours.

L'École s'est dotée début 2022 d'une **salle multicanal** (qui permet de former aux **techniques de spatialisation sonore dites immersives ou audio 3D** (ambisonie, VBAP, WFS,...) et des expérimentations (dans le cadre de PPM ou autre) à la pointe de ce qui se fait dans le domaine.

Cette salle a pris sa place dans la pédagogie : cours, expérimentations, parties pratiques de mémoire... Elle a également fait l'objet d'un échange autour du mixage en ambisonique, organisé avec la National Taiwan University of the Arts.



[Article de Mediakwest sur la salle multicanal de l'École](#)

« Renouvellement et renforcement des partenariats et des projets de collaboration »

La poursuite du partenariat avec l'Ircam, dans le cadre d'un Atelier de Captation de Musique Mixte (ACMM) enrichit aussi le cursus. Les étudiants d'Arts Sonores sont accueillis deux semaines entières à l'Ircam et se forment aux méthodes et outils (notamment le fameux SPAT de l'Ircam) spécifiques du lieu, collaborent avec des musiciens et des RIM (réalisateur en informatique musicale). In fine, ils sont en charge de l'enregistrement live de concerts de musique mixte ayant lieu dans le cadre du festival ManiFeste. Ces pièces, ayant toujours une partie électronique avec une dimension spatiale, sont ensuite remixées sur le dispositif multicanal de l'École.

Retour sur le partenariat de l'École avec l'Ircam

Parmi les événements pédagogiques importants permis dès la réouverture des lieux accueillant du public, le Master a mis en place la première édition du concert multiplateau en partenariat avec le collectif Douzbek et la sonorisation par les étudiants d'option Sonorisation d'un concert pour 450 personnes, avec toute l'installation technique en amont, dans le chapiteau du Surnatural Orchestra à Bagnole.

Concernant l'option Sonorisation, un autre partenariat très profitable est celui élaboré avec l'espace Paul B à Massy, très belle et grande salle de spectacle où les étudiants font la plus grosse part des apprentissages pratiques de l'option ; ils peuvent ainsi être mis en situation avec musiciens à sonoriser et alternent sur tous les postes liés (calage système, ingénieur façade, ingénieur retour, plateau).

[Le concert en images](#)

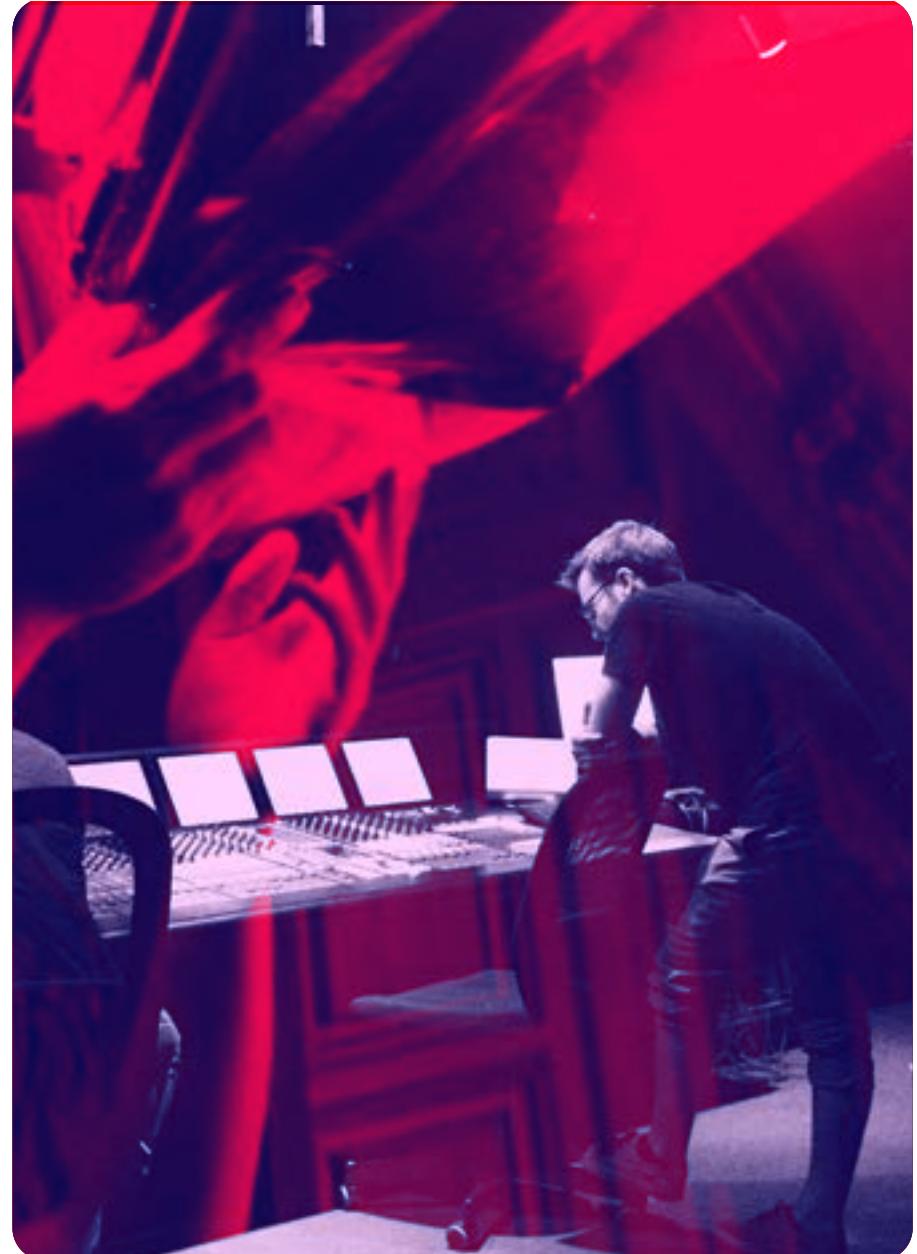
Les enseignements - Master Son

De nombreux partenaires professionnels viennent à l'École ou accueillent les étudiants chez eux pour présenter leurs solutions de diffusion : **d&b/Soundscape**, **Meyer Sound/Spacemap Go**, **Amadeus/Holophonix**.

Enfin, les partenariats pour le module comprenant la conception et la réalisation d'une installation multimédia ont permis de mettre en place une exposition d'installations d'art numérique d'envergure entièrement réalisée par les étudiants des options Sonorisation et Arts Sonores. Cette exposition a eu lieu à **La Muse en Circuit**, haut lieu de création et exposition de ce type d'œuvres - exposition sonore et visuelle « Temps mort // Mémoire vive » pour l'année 2021/2022, puis à l'espace **Main d'Œuvre** pour l'année 2022/2023.

Pour ce qui est de l'option Son à l'Image, le Master a établi un partenariat de sonorisation de films d'animation avec l'École Gobelins, ainsi qu'un partenariat avec l'Université de Paris pour la sonorisation de documentaires.

[Découvrez les films sur la chaîne Youtube des Gobelins](#)



Les chantiers pédagogiques

Afin d'améliorer la gestion des cursus, plusieurs changements ont été opérés en 2022.

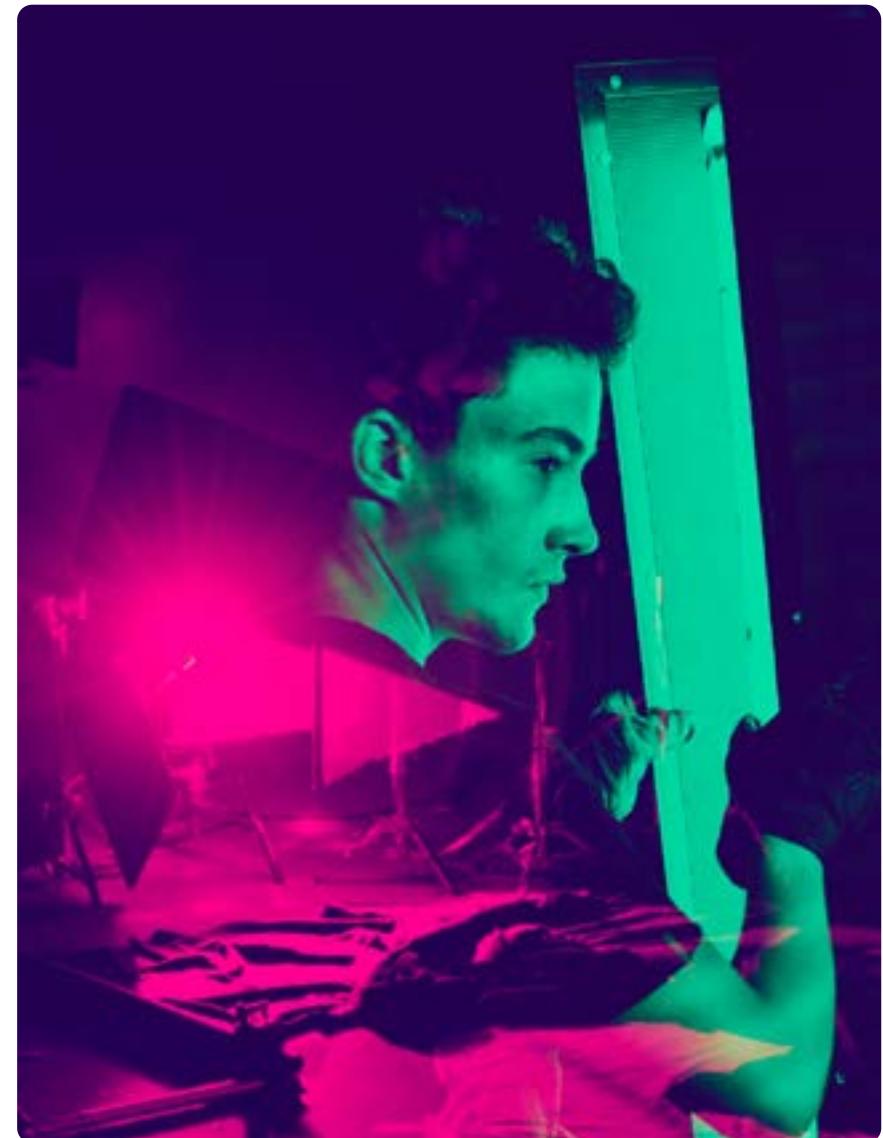
En premier lieu, une réorganisation de la Direction des Études a été réalisée (arrivée d'un nouveau directeur des études, évolution des services de la direction des études) qui reflète le choix de mettre l'étudiant au cœur de l'École et de l'accompagner avec des personnes dont les missions sont claires et qui se complètent en favorisant la transversalité entre masters. À ce titre, les agents déjà en poste dans l'ancienne organisation ont vu leurs compétences et leur adaptabilité mises en valeur :

- ◇ La chargée de scolarité 3^{ème} année est devenue adjointe au directeur des études en charge de la coordination des masters.
- ◇ La chargée de scolarité 2^{ème} année est devenue référente vie étudiante. Elle figure désormais comme l'interlocutrice privilégiée des étudiants qui rencontrent des difficultés dans le cadre de leur scolarité.

Le **soutien aux étudiants** s'accompagne également d'une politique qui vise à favoriser une utilisation plus libre du matériel et des installations techniques. L'amplitude des horaires d'ouverture de l'École a été élargie. Elle est désormais ouverte du lundi au vendredi de 8h à 22h, le samedi de 9h à 18h, et pendant les vacances d'été. Enfin, le soutien aux **projets hors cursus** des étudiants a été accru grâce à ces nouvelles possibilités d'accès ainsi que par la mise en place d'un règlement dédié, qui favorise leur déploiement dans de bonnes conditions.

Toujours dans l'objectif d'améliorer la gestion des cursus, cette période a fait l'objet d'une **remise à jour des différents règlements** régissant la vie de l'École pour mieux correspondre aux réalités de l'établissement : règlement pédagogique, règlement des mémoires, règlement des hors-cursus, règlement des Conseils Pédagogiques.... Enfin, il est à noter la mise en place de l'Évaluation des Enseignements par les Étudiants, pour se conformer au système universitaire et pouvoir aider à terme à l'amélioration des modules pédagogiques. Cette mise en place a fait l'objet de la création d'une Charte, d'un règlement et de questionnaires.

« Réorganisation de la direction des études »



« Favoriser la transversalité »

Insertion professionnelle

Tout au long de leur scolarité, les étudiantes et étudiants doivent effectuer des stages en dehors de l'École, rendus possibles au moment des vacances scolaires et lors de semaines dédiées dans les emplois du temps. Les élèves diplômés en juin 2021 et juin 2022 ont pu bénéficier de conventions jusqu'au 31 juillet de l'année suivante (suite à un vote en CA).

Nombre de stages en 2022

CINÉMA	PHOTOGRAPHIE	SON	TOTAL
61	35	67	163

La durée des stages est variable selon les masters : les étudiants des Masters Photographie et Son effectuent des stages obligatoires en 1^{ère} et en 2^{ème} année, qui donnent lieu à un rapport de stage ainsi qu'à une soutenance en deuxième année.

Les étudiants de 3^{ème} année peuvent effectuer des stages facultatifs, à conditions que ceux-ci soient validés par les responsables pédagogiques et les directrices ou directeurs de mémoire.

Évolution pour le Master Cinéma :

En 2022, un stage obligatoire de deux semaines minimum pour les étudiants en 2^{ème} année a été intégré à la maquette. Le mois de septembre de la rentrée de 3^{èm} année a été banalisé pour permettre aux étudiants d'effectuer un stage au cours de l'été, à un moment de l'année propice aux tournages.

Entreprises et structures d'accueil des stages :

Les 163 stages ont été réalisés dans 140 structures différentes, signalant la variété des lieux d'accueil. Le bureau des stages reçoit régulièrement des retours enthousiastes de la part des structures d'accueil.

« Consolidation des périodes de stages pour renforcer les liens avec le monde professionnel »

Intégrer le monde du travail

En 2022, les anciennes et anciens étudiants ont collaboré sur plus de 130 longs métrages sortis au cinéma, ainsi que sur des productions au sens large pour les plateformes ou la télévision.

Publication les anciens aux génériques ici

Les jeunes diplômés trouvent aussi leur voie dans les secteurs de la photographie à des postes variés, ainsi que dans les différentes industries du son.

L'insertion professionnelle demeure un enjeu majeur de l'École. L'accompagnement a continué en 2022 via le bureau des stages et de l'emploi, qui fait suivre toutes les offres reçues aux étudiants et aux jeunes diplômés. Le renouvellement du prolongement de l'inscription pédagogique pour une année supplémentaire, voté en CA, permet également aux jeunes diplômés de pouvoir bénéficier de conventions de stage si nécessaire durant toute l'année scolaire qui suit leur sortie de l'École pour leur permettre de prolonger les expériences et la mise en réseau afin de faciliter rapidement l'insertion professionnelle.

La dernière enquête sur l'insertion professionnelle indique pour les promotions de 2017 à 2021 un taux de satisfaction des conditions d'accès à une première activité à hauteur de 80%. Par ailleurs, 79% des répondants ont trouvé une 1^{ère} activité correspondant à leurs attentes au cours de l'année suivant l'obtention du diplôme.

Découvrez les enquêtes sur l'insertion et les parcours professionnels

Insertion professionnelle

Distinctions et festivals

Plus d'une cinquantaine d'anciennes et anciens ont collaboré aux films nommés aux César 2022. Parmi les nommés et lauréats, nous pouvons mentionner le César du meilleur court métrage de fiction attribué à Elie Girard (Ciné, 2008) pour son film *Les mauvais garçons*.

Au Festival de Cannes, plus d'une cinquantaine d'anciennes et anciens de l'École ont également collaboré à une quarantaine de films en sélection, notamment sur les films au Palmarès comme *Stars at Noon* de Claire Denis, Grand Prix du Jury, *Tori et Lokita*, long métrage des frères Dardenne, Prix du 75^{ème} anniversaire ou encore *La conspiration du Caire*, de Tarik Saleh, Prix du Scénario.

Une ancienne de l'École, la réalisatrice Euzhan Palcy (Ciné, 1984) a par ailleurs reçu un **Oscar d'Honneur** pour l'ensemble de sa carrière.

En 2022, des partenariats ont été mis en place avec plusieurs festivals, le Festival du **Film Subversif de Metz** et le **Festival Chef Op' en Lumière** de Chalon. Ces partenariats ont permis d'envoyer des élèves des trois masters (en tant que photographes, jury, ou pour présenter des travaux et des réalisations faites à l'École).

Au niveau de la photographie, plusieurs anciens du master Photographie ont été sélectionnés dans le cadre de la Grande commande photographique organisée par le ministère de la Culture.

La Grande commande photographique du ministère de la Culture

Cette présence aux génériques des films, dans les expositions photographiques, les commandes et les festivals témoignent de la qualité des personnes issues des formations de l'École et contribue à son rayonnement.



Les mémoires

L'École poursuit le développement de ses activités de Recherche en accompagnant au cours de la 3^{ème} année les étudiantes et étudiants dans leur travail de mémoire de recherche, ainsi que dans la conception de la partie pratique de leur mémoire.

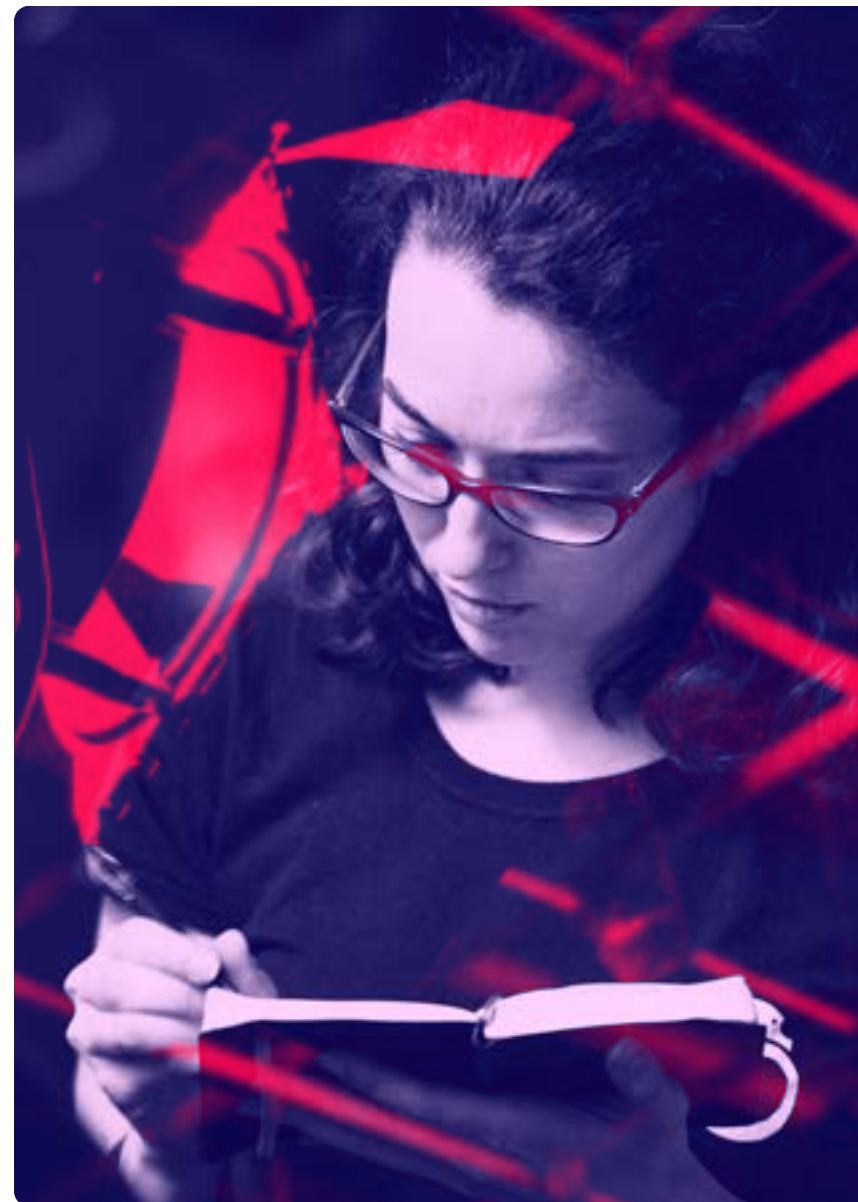
En 2022, cela correspond à **46 mémoires produits** (dont 3 mémoires issus de VAE) sur des thématiques extrêmement variées, questionnant autant un rapport esthétique, technique que scientifique.

13 mémoires ont reçu une mention très bien et 9 mémoires ont reçu les félicitations du jury.

Le travail de recherche est à sa façon un **outil d'insertion professionnelles** car il amène à rencontrer des personnes en activité dans les domaines correspondants, mais aussi car il permet aux étudiants de se démarquer sur des sujets souvent très spécifiques.

En septembre 2022, la Commission Supérieure Technique de l'image et du Son, l'ENS Louis-Lumière et l'Université d'Evry-Val d'Essonne ont remis le prix qui récompense un mémoire de recherche à Camille Aubriot (Ciné, 2020), pour son mémoire **Filmer la brume, le brouillard et la fumée : enjeux artistiques et techniques**, sous la direction de Sylvie Carcedo (enseignante et référente du master cinéma à l'époque) et Jean-Marie Dreujou (directeur de photographie). Le jury a récompensé ce travail pour son originalité et la qualité de sa démarche d'analyse laissant une part importante aux entretiens avec les professionnels et à l'expérimentation.

« *Le maintien de l'exigence et de l'excellence dans les travaux de mémoire de recherche* »



Présentation des mémoires 2022

Les projets de Recherche

L'ENS Louis-Lumière développe une recherche appliquée et théorique, associée à la création, qui prend forme à travers des projets spécifiques, originaux, à la croisée de l'art, de la science et de la technologie.

Les projets de l'École sont directement liés à la diversité de ses champs d'activité - Cinéma, Photographie et Son - et à la transversalité activée au sein des enseignements.

L'université Paris Lumières

Au sein de la ComUE Paris Lumières à laquelle elle est associée depuis 2014, l'ENS Louis-Lumière s'intègre dans le programme scientifique, en particulier dans la thématique « *Création d'hier à demain : arts, patrimoine, humanités* ».

EUR ArTeC : vers la création d'un échelon doctoral à l'ENS Louis-Lumière

L'École Universitaire de Recherche ArTeC « *Art, Technologies, numérique, médiations humaines & Créations* » fait partie des 29 projets retenus sur les 191 évalués par un jury international au titre du troisième Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 3).

Après avoir contribué à la réussite du LABEX Arts-H2H, l'ENS Louis-Lumière demeure impliquée dans ArTeC, au même titre que de nombreux laboratoires et masters des autres membres du projet.

En s'interrogeant sur le rôle des nouvelles technologies dans la transformation de nos pratiques pédagogiques et scientifiques, ce projet, par son envergure, contribue à renforcer les synergies entre notre École et les programmes de recherche et de formation des différentes institutions partenaires. Il nous donne aussi l'opportunité de questionner les nouvelles formes de création artistique et d'intervention sociale émergentes en lien avec le numérique.

À travers une articulation **Recherche - Expérimentation - Formation**, ArTeC propose une offre modulable et interdisciplinaire d'enseignements théoriques et pratiques dans les domaines de la création, de l'innovation, par et avec les nouvelles technologies et les études numériques. Les étudiantes et étudiants de l'ENS Louis-Lumière y trouvent un cadre de travail pré-doctoral, notamment à travers l'obtention de contrats doctoraux.

L'objectif d'ArTeC est de questionner et développer la création,

comme processus, production et apprentissage, en accordant une importance cruciale aux technologies et au numérique à travers l'articulation de la recherche et de la formation : autant d'enjeux qui nous concernent de près. Il s'agit de concevoir des concepts, des usages et des services pertinents, et de repenser des modèles de développement à la mesure des transformations techniques et sociétales en cours. La vocation scientifique d'ArTeC est de devenir un acteur international incontournable pour penser la création dans la diversité de ses formes et de ses expressions.

La vocation professionnelle d'ArTeC est de diriger les étudiants vers les nouveaux métiers aussi bien en milieu institutionnel et académique qu'en milieu industriel ou émergent, pour accompagner un monde en mutation.

ArTeC soutient deux nouveaux programmes innovants pédagogiques à l'ENS Louis-Lumière : l'atelier « *Filmer les couleurs de la peau* » et l'atelier-laboratoire « *Comprendre les usages sociaux du numérique* ».

Une année riche en événements et travaux autour de la Recherche :

- ◇ Poursuite des travaux du Projet ANR BEAUVIATECH (2017 - 2022) : Ces travaux ont mené à plusieurs activités dont un colloque en juin 2022.
- ◇ Travaux du Projet Technes : avec la création d'une Encyclopédie sur les techniques cinéma et ouvrages collectif.
- ◇ Travaux du projet MEMOVIES (2020-2022) : réalisation documentaire et cartographie
- ◇ Organisation des Rencontres Annuelles Chercher-Créer (2018-2023) dans le cadre de Paris-Images.

Les projets de Recherche

- ◇ Organisation des rencontres annuelles Data & Pixel(2018-2023) dont 1 à l'ENS Louis-Lumière (10 février) comprenant 3 tables-rondes autour des thèmes : «*Accélérer, Aimer, Mobiliser, dans la transition numériques.*»
- ◇ Organisation d'un séminaire de recherche annuel «*Photographie et Histoire*» (28^{ème} année en 2022), en collaboration avec les Archives nationales.
- ◇ Organisation d'une journée d'études «*La chanson au cinéma*», le 9 mars 2022, avec l'Ecole doctorale «Arts et Médias» de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle et l'ENS Louis-Lumière.
- ◇ Organisation d'une journée d'études «*Valeurs et Usages du Son*», le 9 juin 2022, entre l'Université Paris 1 et l'ENS Louis-Lumière.
- ◇ Organisation d'un séminaire «Faire communauté(s) face à l'écran», avec HAR (Paris Nanterre), ESTCA, CEMTI (Paris 8) et le Musée du quai Branly, dont l'ENS Louis-Lumière est partenaire, l'Atelier du 28 juin s'est notamment effectué à l'ENS Louis-Lumière.
- ◇ En janvier 2022, une journée d'études a également permis de présenter les travaux des Enseignants Chercheurs de l'École.

Il est à noter également la mise en place d'une Lettre « Actualités de la Recherche-Création ».

L'année 2022 a aussi été marquée par la publication de plusieurs ouvrages dont la publication du livre de Hugo Orts (Ciné, 2019) *Les écrans variables. Le format comme élément de la mise en scène*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2022, tiré du mémoire de fin d'études réalisé à l'école.

Les Cahiers Louis-Lumière

En septembre 2022 est paru le 15^{ème} numéro des *Cahiers Louis-Lumière*. Le thème du numéro était «*La perception du son spatialisé : un son propre pour un sens figuré*».

Le Cahier Louis-Lumière a pour ambition de mettre en valeur les relations entre la recherche et la création. Il s'adresse aussi bien aux chercheurs qu'à toutes celles et tous ceux intéressés par l'évolution de la réflexion dans les domaines de l'image et du son : professionnels, industriels, responsables d'institutions culturelles et de lieux de diffusion, étudiants...

Cahier Louis-Lumière N°15
à découvrir

Le centre de documentation

Le déploiement des ressources documentaires de l'École dans le catalogue collectif des bibliothèques de l'enseignement supérieur (SUDOC) est effectif depuis le 1^{er} avril 2021. Il concerne un très large éventail de collections du Centre de documentation Léon Gaumont, comprenant à la fois le fonds courant et le fonds ancien, les monographies et les périodiques.

Les mémoires de master seront intégrés au SUDOC à partir de 2024. Ce processus permet une large diffusion des titres accessibles au sein de ce réseau, facilitant ainsi la consultation sur place et le prêt entre bibliothèques.

Parallèlement à cette stratégie de partage et de rayonnement, la crise du COVID nous a incités à accroître le développement des ressources numériques, avec un effort particulier sur quatre axes complémentaires :

- ◇ l'abonnement à des **plateformes de visionnage** en ligne (MUBI et TËNK) ;
- ◇ la mise en œuvre d'une **bibliothèque électronique** nourrie par le catalogue de la société Numilog et le dispositif PNB (Prêt Numérique en Bibliothèque) en 2022 et son alimentation régulière en nouveaux titres publiés par des éditeurs tels qu'Armand Colin, Dunod, Eyrolles, Les Presses des Mines, Springer, AP Press, Palgrave Macmillan ou encore Wiley) ;
- ◇ des **abonnements ciblés** à des plateformes de référence dans nos différents domaines d'enseignement (AES, Bloomsbury, OpenEdition, Taylor & Francis) à partir de janvier 2023 ;
- ◇ le remplacement progressif des abonnements périodiques papier par des formules combinant **l'accès en ligne et le support physique**.

L'année 2022 a marqué le début d'une stratégie de numérisation du fonds courant en plusieurs étapes.

Notre but est d'accroître le nombre de ressources numériques tout en conservant l'acquisition d'exemplaires physiques pour tout un ensemble de titres que nous ne pouvons obtenir autre-

ment ou dont nous souhaitons conserver les diverses éditions successives (notamment les manuels techniques). Nous continuons également de privilégier les achats physiques pour les catalogues d'exposition, les livres de création photographique, et les monographies illustrées. Par ailleurs, les mémoires qui furent conservés uniquement sur support papier entre 1996 et 2005 sont progressivement numérisés depuis octobre 2022 et seront accessibles au format PDF, sauf clause particulière de confidentialité, à partir de septembre 2023.

Quant à la nature des abonnements et des acquisitions, nous veillons à maintenir la triple articulation des sciences, des techniques, et des arts dans le développement des ressources numériques et physiques. Devant les demandes constantes en littérature déclinant nos domaines d'activité au féminin d'une part et abordant le thème de l'environnement et de l'éco-responsabilité, tant sur le plan des représentations que sur celui des pratiques professionnelles, d'autre part, nous intégrons régulièrement des ouvrages généralistes et des études de cas qui leur sont dédiés, avec le projet de former un ensemble documentaire de référence au sein de la communauté universitaire.



Retour sur les grands évènements

Après la crise sanitaire, le retour des évènements au sein de l'École.

Journée Carte Blanche

En 2022, la direction des études et la direction de l'École ont souhaité créer un nouveau temps fort ouvert au public. La « **Journée carte blanche aux étudiant.e.s** » a eu pour ambition durant le vendredi 1^{er} avril soir et le samedi 2 avril de donner la possibilité aux étudiantes et étudiants de montrer les travaux réalisés à l'École.

À côté de projections de différents types de productions (exercices de 1^{ère} année, Fictions de 2^{ème} année, Partie Pratique de Mémoire...), la Carte Blanche proposait aussi des expositions et installations photographiques et sonores, ainsi qu'une écoute dans la régie radio de l'École de créations sonores (fiction et documentaire). Ce temps convivial au printemps a permis en complément de la Journée Portes Ouvertes d'offrir un second temps ouvert au public.



Journée Portes Ouvertes

En 2022, après deux années à distance, la Journée Portes Ouvertes a eu lieu le samedi 26 novembre dans un **format mixte** : sur place mais avec les conférences en salle de projection retransmises en ligne.

La **Journée Portes Ouvertes** est un temps fort qui permet de rencontrer les élèves, les équipes pédagogiques et administratives, de présenter des travaux faits à l'École, de faire visiter les lieux, mais aussi durant les conférences de présenter l'établissement et les formations.

En 2022, **5 conférences** ont été mises en place dans la salle de projection (retransmises en direct sur *Facebook* puis disponibles sur *Youtube*) :

- ◇ *Présentation du concours d'entrée et de la Classe Égalité des Chances*
- ◇ *Temps d'échange avec des anciennes et anciens élèves pour parler de leur parcours et de l'insertion professionnelle*
- ◇ *Conférence sur le Master Cinéma*
- ◇ *Conférence sur le Master Photographie*
- ◇ *Conférence sur le Master Son*

En complément, d'autres temps d'échanges dans des salles de classes avec les enseignantes et enseignants avaient été mis en place.

Cette nouvelle édition sur place a permis d'avoir plus de 900 pré-inscrits et plus de 585 visiteurs le jour-même. À cela s'ajoute après le jour de l'évènement plus de 600 vues de la conférence sur le concours, plus de 300 vues sur la conférence sur le Master Cinéma et à chaque fois plus d'une centaine de vues pour les autres conférences.

Soirées et événements

Tout au long de l'année, des événements sont organisés, soit directement intégrés dans la pédagogie, soit proposés en complément.

En 2022, l'École a organisé :

- ◇ Plus d'une dizaine de **projections et rencontres** autour du cinéma, dont un hommage à **Pierre Lhomme** (illustre directeur de la photographie et ancien de l'École)
- ◇ Des **conférences** autour de la photographie sur des thématiques diverses comme une conférence autour de l'exposition « **Allemagne, Années 20/Nouvelle objectivité** » en présence du commissaire de l'exposition **Florian Ebner** et de l'artiste-plasticien **Arno Gisinger**
- ◇ Des rencontres autour du son dont une rencontre avec **Mark Ulano** (ingénieur du son américain) et **Patrushkha Mierzwa** (ingénieure du son, première femme preneuse de son aux États-Unis et productrice)
- ◇ Des projections de projets étudiants ou de projets **Hors Cursus**
- ◇ Des soirées rencontres comme la **soirée « 1^{er} pas dans le métier »** initiée et animée par Véronique Lorin avec des anciennes et anciens du master cinéma venus parler de leur parcours

À tous ces événements qui rythment l'année s'ajoutent des temps conviviaux comme la soirée de fin d'année (30 juin) et le déjeuner de Noël (15 décembre).



Renouvellement du directeur et du CA

En juillet 2022, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a renouvelé Vincent Lowy, le directeur, dans ses responsabilités.

En poste depuis 2017, Vincent Lowy a souhaité être à l'écoute des étudiants, en leur donnant davantage de moyens et d'accès au matériel, en doublant leur nombre d'élus dans le Conseil pédagogique et en créant les projets hors-cursus. Il a modernisé les outils de pilotage et de gestion des personnels de l'établissement et a permis avec ses équipes d'assurer la continuité des cours et des exercices tout au long de la crise sanitaire. Le deuxième mandat de Vincent Lowy a débuté le 1^{er} septembre.

Le 13 décembre 2022, le **Conseil d'Administration a été renouvelé**. En complément des quatre membres de droit, les 10 membres représentant des différents collèges de l'École ont été élus lors des élections du 19 au 20 octobre 2023 pour 3 ans (2 ans pour les représentants étudiants). Puis après la période de propositions de noms, 6 personnalités extérieures ont été choisies par le rectorat. Durant le CA du 13 décembre, Florent Lavallée a été réélu à la Présidence du Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans.

Composition du Conseil d'Administration :

4 membres de droit

- ◇ *Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche représenté par Sara Thornton ;*
- ◇ *Le ministère de la Culture représenté par Fabienne Hanclot, CNC ;*
- ◇ *L'Établissement public territorial Plaine Commune représenté par Florence Laroche ;*
- ◇ *La ComUE Université Paris Lumières représentée par Fabienne Brugère.*

6 personnalités extérieures représentant les secteurs de formation de l'École

- ◇ *Pour l'Orchestre de Paris : Anne-Sophie Brandalise*
- ◇ *Pour les Ateliers Varan : Claire Simon*
- ◇ *Pour la Maison Européenne de la Photographie : Simon Baker*
- ◇ *Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des arts décoratifs*
- ◇ *Sophie Brunet, monteuse*
- ◇ *Florent Lavallée, ingénieur du son*

10 membres élus

En vertu de l'article 10 du décret n°91-602 du 27 juin 1991 relatif à l'ENS Louis-Lumière, les représentants des personnels et des usagers sont élus pour une durée de :

Mandat de 3 ans de 2022 à 2025 pour les collèges 1,2, 3, 4 et 5.

Mandat de 2 ans de 2022 à 2024 pour le collège 6 des étudiants.

Assistent au Conseil

Le Rectorat de l'Académie de Créteil représenté par Suzanne Akkari (Représentante de Bénédicte Durand, rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation pour la région académique d'Île-de-France);

Le Contrôle Général économique et financier représenté par Romuald Gilet;

L'Association des Anciens de Louis-Lumière représentée par Frédéric Castelnau.

Personnels de l'ENS Louis-Lumière

Vincent Lowy, directeur

Isabelle Pragier, secrétaire générale

Ghassan Koteit, directeur des études

Sonia Roux, agente comptable et cheffe du service financier

	Titulaire	Suppléant
Collèges enseignants 1. Professeurs 2. Maîtres de conférences 3. Autres enseignants (contractuels, PAST, 2 nd degré) 4. Vacataires	Pascal Martin Véronique Figini Franck Maindon Véronique Lorin Eric Urbain Mariannick Bellot	Giusy Pisano David Faroult Claire Bras Michel Marx Jean Rouchouse Frédéric Geffroy
5. Collège Personnels administratifs et techniques	Emeric Sallon	Charlotte Wensierski
6. Collège Étudiants	Lilian Heliot Mina Bonduelle Raphaël Martin	Marie Falleur Thomas Guillory Clémence Purkat

Classe Égalité des Chances

Le partenariat avec la **Fondation Culture et Diversité** permet depuis 2013 de poursuivre le travail autour de la Classe Égalité des Chances, un **dispositif d'accompagnement** venant aider chaque année une quinzaine de personnes boursières et effectuant leurs études en Île-de-France à préparer le concours d'entrée.

En 2022, un système de mentorat a également été mis en place pour permettre aux jeunes de la Classe Égalité des Chances qu'un élève de l'École leur serve de mentor pour pouvoir échanger, être soutenu et accompagné durant la préparation du concours.

Le partenariat avec la Fondation Culture et Diversité permet aussi d'aller **présenter les formations dans des milieux scolaires** qui n'ont pas toujours facilement accès à une prise de contact. En 2022, une dizaine de rencontres a été effectuée avec des classes de lycées ou de niveau post-bac (BTS notamment) pour présenter l'École, les masters et les débouchés possibles.



Améliorer le vivre ensemble au sein de l'École

Une École est un lieu où il est nécessaire de se remettre en question quotidiennement sur les moyens permettant d'améliorer son fonctionnement. À cette fin, les étudiants sont régulièrement sollicités pour participer aux réflexions en cours. Cela passe notamment par les instances et les commissions, où ils sont désormais mieux représentés, notamment au CPTA où leur nombre a doublé

pour passer de 3 à 6, ou encore à la commission budgétaire sur le fonctionnement et les investissements où ils sont désormais 3.

Les échanges avec les étudiants dans le cadre des instances et des CPM ont largement contribué à la mise à jour des différents règlements précédemment évoqués, la mise en place des conseils de perfectionnement et la charte de l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Cette consultation passe également par des appels à idées ou à participation qui sont régulièrement diffusés par mail à l'ensemble des étudiants. Les derniers exemples en date concernent la réflexion sur les actions mises en place pour lutter contre les violences et le harcèlement, ou encore sur notre empreinte carbone.

Un livret étudiant complet rassemblant toutes les informations utiles et les maquettes des trois années de master décrivant chaque UE du parcours avec les attendus et le nombre d'ECTS est désormais édité et diffusé chaque année.

Toutes ces informations sont reprises dans un intranet étudiant collaboratif qui a été mis en place et se trouve enrichi :

- ◇ *De liens vers les emplois du temps, la plateforme d'emprunt de matériel et le catalogue du CDI ;*
- ◇ *Des documents utiles et institutionnels ;*
- ◇ *D'un espace dédié aux associations étudiantes ;*
- ◇ *D'un répertoire où les étudiants peuvent consulter toutes les propositions de collaboration sur leurs travaux (CV de comédiens, de musiciens...).*

La vie étudiante

Les associations

Au sein de l'École, quatre associations étudiantes proposent diverses activités :

L'APELL : association des étudiantes et étudiants qui organise des temps d'échanges et de rencontres tout à long de l'année. Pour financer certains événements, l'association participe à différents événements au sein de l'École en proposant des repas ou des encas, comme au moment de la Journée Portes Ouvertes où l'association a géré les repas des étudiants, enseignants et administratifs participant à la journée. L'association accompagne également des projets liés au bien-être étudiant.

Le CinéClub : propose une fois par mois au Grand Action un film et une rencontre avec des professionnels, techniciens, créateurs. En 2022, l'association a fêté sa 100^{ème} séance.

48+ : collectif association autour de la Photographie, 48+ a pu mettre en place un numéro de son magazine, deux expositions photographiques et des temps de rencontres.

48 Volt : l'association autour du son (émission radio, podcast) a été moins active, mais a pu effectuer quelques émissions en 2022.



L'Association des Anciens de Louis-Lumière continue sa mission de lien entre les étudiantes et étudiants et le monde professionnel. La sortie de la crise sanitaire a permis à l'association de relancer ses activités pour pouvoir refaire davantage de temps d'échanges en direct. L'association veille à prolonger le système de mentorat qui permet chaque année aux élèves de 2^{ème} année qui le souhaitent de pouvoir bénéficier d'une marraine ou d'un parrain (professionnel diplômé de l'École ou non) pour les accompagner et pouvoir répondre à leurs questions.



Commission CVEC

En 2022, une nouvelle commission a été mise en place pour œuvrer sur la CVEC (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus), constituée de 3 représentants du corps étudiant, trois représentants du corps pédagogique et trois représentants du corps administratif. Plusieurs pistes de réflexion ont été initiées durant le semestre d'automne 2022 devant permettre en 2023 le renouvellement ou l'achat de différents matériaux de convivialité pour la vie étudiante.

Les partenariats culturels

En 2022, l'École a continué sa politique de développement de partenariats. Ce travail permet de garantir et de renforcer sa visibilité et permet aussi de proposer des initiatives et des projets aux étudiants en parallèle de leurs cursus pédagogiques. Enfin, ces partenariats sont un moyen d'offrir des accompagnements culturels.

L'un des exemples marquants pour 2022 a été le partenariat avec l'Institut du Monde Arabe (IMA) autour de l'exposition événement « Raymond Depardon/Kamel Daoud. Son œil dans ma main. Algérie 1961-2019 ». L'idée a été de créer une exposition temporaire qui venait prolonger l'exposition officielle en proposant des installations et des créations sur des thèmes voisins. Plusieurs étudiantes et étudiants du Master Photographie ont pu participer à ce partenariat : Juliette Almah, Emma Castano, Amanda Sellem et Jules Sévérac.

La stratégie de partenariat permet aussi de proposer aux élèves de l'École :

- ◇ des accès à des **séances de cinéma gratuites ou à tarif préférentiel**, dans des cinémas comme UGC les Halles, UGC Bercy, le Cinéma des Cinéastes, l'Espace 1789, le Cinéma l'Écran à Saint-Denis, les Ateliers Varan
- ◇ des **accès à des lieux culturels** incontournables comme la Cinémathèque Française ou le Forum des Images
- ◇ des offres et **invitations à différents évènements**,

comme certaines pièces de théâtre au Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis

- ◇ des accès au Film Français
- ◇ des opérations avec d'autres acteurs culturels, comme la Cinetek



Mobilité internationale

Des réunions d'informations sur les modalités de la mobilité internationale sont organisées chaque semestre. À cette occasion, les différentes bourses à la mobilité internationale, gérées par l'École, sont présentées : Erasmus+, bourse de la région Île-de-France, bourse du ministère de l'Enseignement supérieur.

Un accompagnement personnalisé est proposé à tout étudiant qui a un projet de mobilité.

Les enseignants et le personnel administratif sont aussi encouragés à partir en mobilité, dans le cadre d'accords passés avec des établissements et institutions étrangères, notamment au Liban, au Maroc, en Grèce, en République Tchèque et à Taïwan.

L'École reçoit régulièrement des chercheurs internationaux afin de leur permettre de travailler avec leurs homologues. Un bureau leur est mis à disposition le temps de leur séjour en région parisienne.

Chaque année, plusieurs étudiants étrangers viennent enrichir la composition de nos effectifs.

Les étudiants de l'École sont régulièrement invités à collaborer à des projets artistiques ou scientifiques en partenariat avec d'autres pays (Italie, Etats-Unis, Taïwan, Canada).

Le Programme international d'été du documentaire sonore

En 2021 a été lancé le premier **Programme international d'été de l'ENS Louis-Lumière** monté en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et avec le soutien de RFI. Il s'agit d'un programme de formation au documentaire sonore auquel participent 12 jeunes professionnels étrangers, lauréats de bourses des services culturels des Ambassades de France.

Le programme dispensé en anglais a ouvert l'École à de nouvelles collaborations avec des pays non francophones et les services culturels des Ambassades de France en Afrique du Sud, Argen-

tine, Bahreïn, Cameroun anglophone, Colombie, Corée du Sud, Grèce, Inde, Israël, Irak, Iran, Maroc, Nigéria, Russie (zones de minorités ethniques).

Découvrir les créations du Programme International

Les nouveaux partenariats

Dans le contexte du conflit entre l'Ukraine et la Russie, **un soutien spécifique** a été mis en place à l'attention de chercheurs et étudiants en exil. L'École accueille dans son cursus deux étudiants ukrainiens.

De même, depuis le retour des Talibans au pouvoir en Afghanistan, l'École collabore avec le **Programme national (@PAUSE) et accueille** deux cinéastes et artistes en exil.

L'École propose aux pays qui font face à un manque de techniciens de l'image et du son des **formations courtes et des programmes sur mesure** (en 2022, une formation a été créée en Grèce). L'École intervient en tant qu'experte dans différents pays.

L'École mène une réflexion au niveau européen sur la Recherche dans les domaines du Cinéma, de la Photographie et du Son avec le réseau européen d'écoles de la photographie, les membres du GEECT et ceux du CILECT ainsi que l'AES (Audio Engineering Society). De nombreuses collaborations de recherche, de colloques et échanges de pratiques naissent de ces rencontres ainsi que des projets de coopération dans le cadre d'Erasmus+.

Plus d'informations sur la formation en Grèce

Présentation

La vocation du service de formation professionnelle de l'ENS Louis-Lumière est de former des collaborateurs de création de haut niveau capables de s'adapter aux métiers de l'image et du son où les techniques, les savoir-faire, les processus de création sont en évolution constante.

Ainsi la formation professionnelle continue propose aux professionnels en activité des formations courtes d'initiation ou de perfectionnement aux techniques de l'image et du son, tels que le cadre et la lumière, la prise de vue, la post-production, le documentaire sonore ou des formations aux métiers de l'image et du son tels « Directeur-riche de la photographie », faisant ainsi le lien avec notre formation initiale.

Le renouvellement de son offre de formation par la création de nouveaux contenus permet également de toucher un public plus varié et ouvre l'ENS Louis-Lumière à d'autres secteurs du cinéma, tels que l'écriture de scénario, la réalisation, la production de contenus vidéo pour le web, entre autres.

La réactivité et l'adaptation du service de la formation professionnelle continue permet ainsi de répondre rapidement et efficacement aux demandes des professionnels du secteur et de mobiliser le savoir-faire de l'ENS Louis-Lumière au service de formations exigeantes et qualitatives.

Informations sur les formations

Sur la période de 2018 à 2022, le service de la formation professionnelle continue de l'ENS Louis-Lumière, à l'image du secteur de l'audiovisuel, a connu un ralentissement de son activité en raison de la crise Covid entre mars 2020 et avril 2021 (fermetures de l'École et protocole sanitaire contraignant).

Le service a tout de même réussi à maintenir une activité de formation hybride (distanciel et présentiel). Depuis lors, l'activité est de nouveau en progression (nombre de stagiaires formés et chiffre d'affaires). En 2022, l'ENS Louis-Lumière a formé 75 stagiaires à l'occasion de 13 stages sur des thématiques variées.

En 2022, 9 enseignants permanents et 49 vacataires externes (essentiellement des professionnels) sont intervenus durant les stages.

Développement de la VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience à l'ENS Louis-Lumière donne désormais accès aux professionnels de l'image et du son aux diplômes de Master des trois filières Cinéma, Photographie et Son.

D'une durée maximale de 2 ans, l'accompagnement dispensé par le service de la Formation professionnelle continue et par les enseignants de la filière concernée permet au candidat de constituer un dossier professionnel ainsi que de rédiger un mémoire de recherche. À l'issue de l'accompagnement, une soutenance devant un jury qui examine les connaissances et aptitudes professionnelles et la qualité du mémoire, valide ou non l'obtention du diplôme visé.

Mise en place en 2018, la VAE a permis au premier candidat de valider un diplôme de Master Cinéma en décembre 2020.

Depuis lors, 3 autres candidats ont soutenu et obtenu le diplôme de Master : un candidat ayant obtenu le Master Cinéma, un candidat ayant obtenu le Master Photographie et un candidat ayant obtenu le Master Son, couvrant ainsi nos 3 filières.

Actuellement 2 candidats sont accompagnés dans leur démarche de VAE pour l'obtention d'un Master Son et 1 candidate pour l'obtention du Master Photographie.

« Reprise de la dynamique internationale après la crise sanitaire »

Les projets à venir

Depuis la rentrée 2021, dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Nice, l'ENS Louis-Lumière propose ses formations aux Studios de la Victorine, permettant de développer ses activités au-delà de la région parisienne et de former un public de professionnels en région. 2 formations pour l'écriture et la réalisation ont déjà eu lieu sur place, pour 12 stagiaires.

Ces stages touchent un autre public et renforcent notre rayonnement dans l'arc méditerranéen, où l'activité des tournages et des plateaux se développe rapidement depuis quelques années.

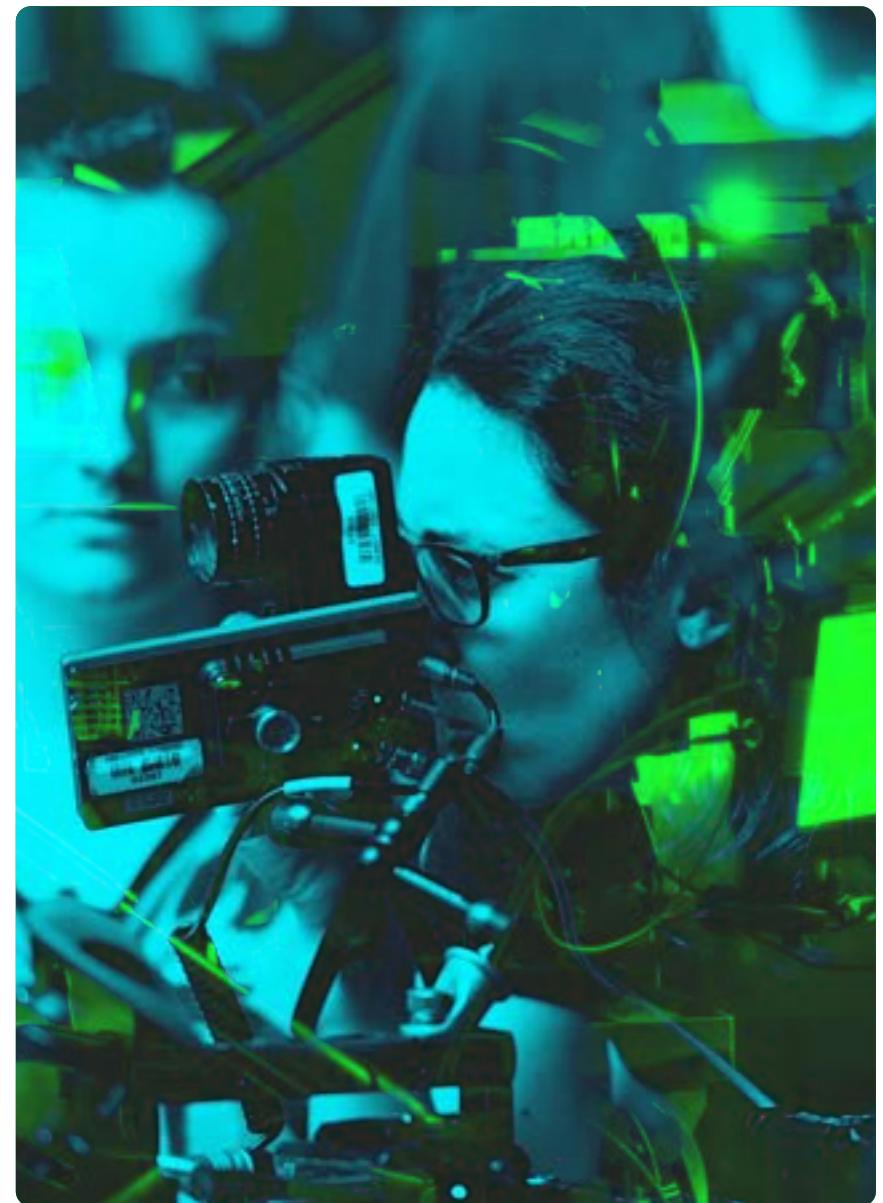
Ce partenariat a en outre donné lieu à la création de programmes de formation innovants en s'associant également avec Prime Vidéo pour le « **Victorine Narrative Lab** », atelier d'écriture de scénario d'une durée de 5 mois, et avec TikTok pour la « **TikTok Académie des Créateurs** », résidence de création immersive pour jeunes vidéastes.

Inaugurés en 2022, l'ambition de ces programmes est de faire émerger de nouveaux auteurs issus de la diversité ou de territoires éloignés des circuits de production audiovisuelle.

D'ici 2025, afin de répondre aux besoins à court, moyen et long termes de montée en compétences des professionnels du secteur de l'audiovisuel, l'ENS Louis-Lumière souhaite enrichir son catalogue de formations continues de nouveaux modules. L'**objectif à l'horizon 2030** est de former 30 stagiaires de plus par an sur la production virtuelle et les métiers en tension identifiés par le CNC tels que les techniciens de plateau, les superviseurs VFX et les administrateurs de production.

Diversifier ainsi l'offre de formation professionnelle permettra à brève échéance le renforcement des qualifications des professionnels du secteur sur des métiers mobilisant des compétences spécifiques et nécessitant également une bonne compréhension des enjeux artistiques et techniques de la production d'une œuvre audiovisuelle ou cinématographique.

À terme, cette nouvelle offre de formation favorisera également la structuration des parcours pour des métiers qui jusqu'à maintenant s'apprennent sur le tas, à destination de nouveaux publics éloignés de l'emploi.



Communication

Renforcement de la présence sur les réseaux sociaux

En 2022, le service communication a poursuivi une stratégie de présence sur les réseaux sociaux en s'efforçant d'alimenter quasi quotidiennement les comptes **Instagram**, **Facebook**, **Twitter**, **Linkedin**, en alimentant la chaîne **Youtube** de l'École, en créant un compte **TikTok** pour proposer des vidéos d'information, en créant également un compte **Spotify** pour y proposer les créations sonores d'élèves du Master Son, mais aussi des entretiens d'anciens, ainsi que les projets de création sonore du Programme International d'été.

Le travail effectué sur ces différents réseaux a pour objectif de maintenir une visibilité auprès de publics différents à la fois pour informer, présenter les travaux et projets étudiants, et montrer le quotidien de l'École.

En 2022, la couverture de la page Facebook a concerné plus de 36 000 comptes (nombre de personnes ayant consulté un contenu de la page Facebook ou des publications reliées à la page) et plus de 11 000 comptes pour Instagram (nombre de comptes uniques ayant vu au moins une publication ou stories dans l'année). À noter que la page Facebook comprend plus de 11 000 followers et la page Instagram plus de 4500 followers.

En complément, une réflexion sur une évolution du site a été enclenchée en 2022, en lien avec le service informatique pour redynamiser le site de l'École qui devrait évoluer courant 2023.

À cela s'ajoute la mise en conformité **RGPD** de la communication digitale (mise à jour des bases de données pour les newsletters notamment) et la continuation d'envoi de newsletters largement diffusées que ce soit pour informer sur des événements précis ou par l'envoi d'une newsletter trimestrielle sur l'actualité de l'École.

Renforcement de la présence sur les salons

Après plusieurs années d'absence liée notamment à la situation sanitaire, l'École a pu participer à différents salons étudiants soit en tenant un stand, soit en intervenant à des tables rondes, pour s'efforcer d'être visible auprès du public notamment lycéen et post-bac.

L'École a ainsi participé au salon Studyrama, au salon l'Étudiant, au salon Le Figaro étudiant, ainsi qu'à deux forums de métiers en Île-de-France (au sud et au nord de la région).

Communication interne

Le service communication a poursuivi la mise en place de newsletters internes destinées aux différents publics de l'École dont notamment une **Newsletter** destinée aux étudiants et aux enseignants envoyée toutes les 2 semaines, ainsi qu'une newsletter d'information du secrétariat général (pour le personnel de l'École) en lien avec le service des Ressources Humaines et le service du secrétariat général.

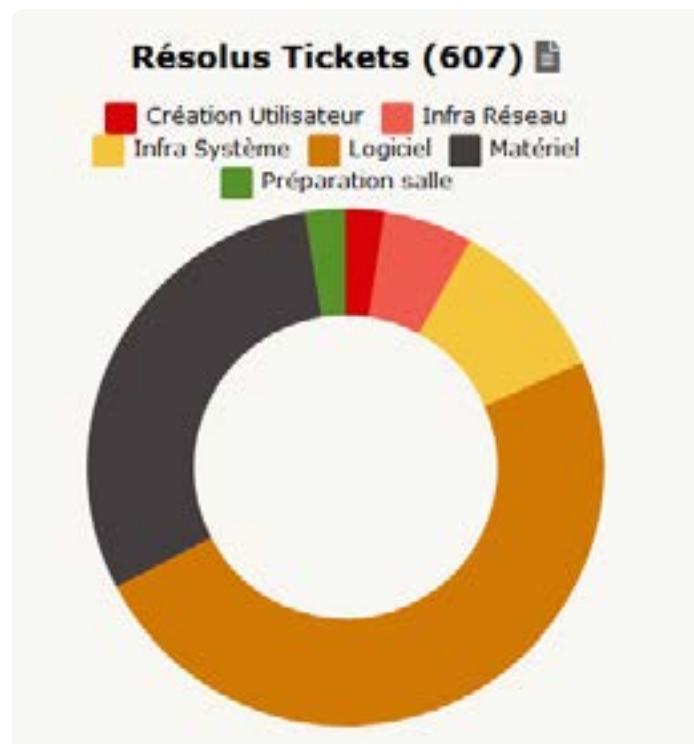


L'accompagnement numérique

Mise en place de nouveaux moyens informatiques

Le service informatique a poursuivi un travail conséquent de mise à jour et d'amélioration de l'environnement numérique de l'École.

Le **réseau internet et wifi a été entièrement redéployé** avec la mise en place d'un nouveau système de bornes pour fluidifier les connexions internet. Le service a également entamé l'équipement en fibre des salles informatiques et la remise à niveau des serveurs.



La **dématérialisation des serveurs** et des outils numériques a été poursuivie pour permettre un meilleur accès aux outils (notamment avec le développement du télétravail) tout en assurant la sécurité numérique.

Un premier **système d'intranet** (à la fois pour le personnel de l'École et pour les étudiants) a été mis en place, amené à évoluer pour toujours davantage d'efficacité dans les opérations et les activités des services et des étudiants.

Le service informatique accompagne tout au long de l'année les équipes pédagogiques et administratives dans leurs besoins. En 2022, le service a effectué plus de 600 interventions.

Autonomie et développement durable

Les différents outils déployés en 2022 permettent de mieux centraliser les éléments, réduire le nombre de prestataires et les interlocuteurs, afin de gagner en efficacité et en autonomie. Grâce aux évolutions mises en place, le service informatique est davantage opérationnel pour intervenir et réagir aux besoins.

En outre, en collaboration avec les autres services administratifs, ces outils numériques accompagnent le développement de l'École dans les aspects de développement durable. À titre d'exemple, la mise en place de nouveaux process et de nouveaux logiciels permet de limiter les impressions de papier et de mieux maîtriser la consommation d'énergie.

Données sociales

Télétravail

Dès mars 2020, le télétravail a été mis en place pour faire face à la crise sanitaire.

En 2021, le télétravail a été organisé suivant la charte élaborée en collaboration avec le comité technique.

La charte prévoit un télétravail hebdomadaire régulier de 0,5 jours à 2 jours.

Elle ne concerne que les personnels administratifs. Les enseignants ne sont pas concernés.

50% des personnels administratifs exercent une partie de leurs activités en télétravail.

Aujourd'hui, la quotité de travail la plus sollicitée est d'1 jour de télétravail par semaine puisque ce choix concerne 55% des personnels en télétravail; 16% exercent 2 jours de télétravail.

Renouvellement des instances

Le fonctionnement des instances et leur renouvellement

Nbre de réunions par an	2022
CA	5
CPTA	4
CT	3 CT et 2 consultations par mail
CHSCT	3
CCP	1

L'année 2022 a été marquée par un renouvellement des instances de gouvernance interne mais également par **l'élection de représentants des personnels au sein d'une nouvelle instance, le CSA** (Comité Social d'Administration) remplaçant le comité technique et le CHSCT de l'École.

Le conseil d'administration a été entièrement renouvelé en décembre 2022.

Le conseil pédagogique, technique et artistique a été renouvelé partiellement en octobre 2022.

Les élections professionnelles des représentants du personnel au sein du comité social d'administration d'établissement ont eu lieu en décembre 2022, période commune pour l'ensemble de la fonction publique.

L'ensemble de ces élections a été organisé pour la 1^{ère} fois au sein de l'établissement par voie électronique.

Les faits marquants en 2022

Un renouvellement important des effectifs avait eu lieu en 2021 puisque l'École avait procédé à 13 recrutements. En 2022, le nombre de recrutement a été plus faible même s'il reste important, puisque **7 postes ont été pourvus**.

Au niveau des rémunérations, le point d'indice a été revalorisé en juillet 2022 à hauteur de 3,5%. Cette revalorisation a concerné l'ensemble des personnels de l'École, titulaires et contractuels.

La fin d'année 2022 a été fortement marquée par une période d'élections en raison du renouvellement des instances de gouvernance internes mais aussi de l'élection des représentants des personnels au sein d'une nouvelle instance, le comité social d'administration d'établissement. Pour la première fois, l'École a eu recours au vote électronique, qui a tendance à devenir la modalité de vote de droit commun.

Le secrétariat général poursuit la publication de sa newsletter afin d'informer les personnels concernant l'actualité RH, la vie des instances de dialogue social, les arrivées des nouveaux personnels, le dispositif de lutte contre les VSS et les discriminations ...

Les enjeux de transition écologique s'affirment avec la mise en place d'un plan de sobriété, des aides à la mobilité douce. Ces enjeux font désormais parti des axes prioritaires du plan de formation des personnels de l'École.

Chiffres sur le personnel

L'École compte 68 personnels permanents (enseignants et administratifs et techniques) au 31 décembre 2022.

La caractéristique de l'École est la représentation très forte des personnels contractuels puisque 73% sont des agents contractuels et 27% des agents titulaires.

De même, la catégorie A représente la majorité des emplois. 81% des personnels sont de catégorie A.

Les femmes représentent 48% des personnels et les hommes 51%.

La parité est atteinte au niveau des personnels administratifs mais non au niveau des personnels enseignants : 34% de femmes pour les personnels enseignants et 59% pour les personnels administratifs.

Ancienneté

- ◇ *La majorité des effectifs se situent à 57% dans la tranche d'âge de 0 à 10 ans d'ancienneté*
- ◇ *22% des personnels ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté*
- ◇ *19% des personnels ont entre 21 et plus de 30 ans d'ancienneté*

La moyenne d'âge de l'ensemble des personnels est de 49 ans.

Chiffres sur les enseignants et intervenants

Les parcours de formation sont assurés par des enseignants permanents de l'École mais aussi par des chargés d'enseignement vacataires qui sont des professionnels de l'image et du son.

Au 31 décembre 2022, sur un effectif total de 68 personnels permanents (administratifs et enseignants), l'École compte 31 enseignants permanents avec des statuts différents, enseignants-chercheurs, professeurs agrégés (PRAG), enseignants contractuels.

Ces derniers sont fortement représentés par rapport au personnel titulaire. Cette caractéristique s'explique par la technicité des profils recherchés et l'accent mis sur le caractère professionnel de l'enseignement.

L'École a fait appel à 231 chargés d'enseignement vacataires au cours de l'année 2022 dont 34% de femmes et 66% d'hommes.

Moyenne d'âge	Au 31 décembre 2022	
	Femme	Homme
Personnel enseignant	54	53

Développement durable

Mise en œuvre du plan sobriété

À la rentrée de septembre, l'ENS Louis-Lumière a engagé sa transition énergétique à travers l'élaboration d'un plan de sobriété articulé autour de deux objectifs principaux :

- ◇ *la **sensibilisation** de l'ensemble de ses usagers aux enjeux de la crise climatique*
- ◇ *la **réduction de son empreinte carbone** par l'activation de tous les leviers dont elle dispose*

Le premier axe entraîne le déploiement concret d'actions de sensibilisation et de **formation** dont on peut lister les mises en place suivantes :

- ◇ ***intégration des problématiques environnementales** à la liste des axes prioritaires du plan de formation des personnels de l'établissement*
- ◇ *mise en place d'une **communication régulière** par mail sur ce sujet*
- ◇ *diffusion de notes de service relatives à nos consommations (consommation de papier, gestion des déchets, gestion énergétique, informatique responsable etc.)*
- ◇ *création et financement d'une **nouvelle association étudiante** visant à promouvoir les actions en lien avec l'écoresponsabilités dans l'école*
- ◇ *intégration au cursus des étudiants en 1^{ère} année du Master Cinéma du module sur l'écoproduction proposé par Ecoprod en partenariat avec le CNC.*

Le second axe, qui vise à réduire de 10% notre consommation énergétique d'ici 2024 par rapport à 2019, a conduit à la mise en place d'un plan de réduction immédiat des consommations d'électricité (programmation du système de chauffage, limitation de l'usage de la climatisation, programmation du système d'éclairage, suppression et virtualisation de serveurs informatiques...).

Ce plan a permis de réduire de 15% notre consommation d'électricité de septembre 2022 à mars 2023 par rapport à la période de septembre 2021 à mars 2022.

En outre, l'établissement a investi dans de nouveaux containers de tri sélectif pour les déchets valorisables et a engagé la dématérialisation à grande échelle (dossiers financiers, RH...) afin de réduire ses consommations de papier.

Prévention

Prévention concernant les sujets de discrimination et contre les violences sexuelles et sexistes

Le plan relatif à l'égalité professionnelle Femmes-Hommes de l'ENS Louis-Lumière 2021-2023 a défini un axe consacré à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations.

2 volets sont prévus :

- ◇ **le dispositif de signalement de violences sexistes et sexuelles, de harcèlement et de discrimination ;**
- ◇ **le dispositif de prévention.**

Le dispositif de signalement a été externalisé en recourant à l'association SOS victimes 93, association conventionnée avec le ministère de la Justice.

Le choix de l'externalisation a été fait pour offrir un espace de parole en dehors de l'École et la faciliter. Cette association propose un accompagnement psychologique et juridique.

Le dispositif de prévention consistait à mettre en place une cellule d'information et de veille, groupe de travail prenant le relais des référents égalité. À la suite du comité technique du 24 février 2022, il a été décidé de lancer un appel à candidature auprès des 3 communautés de l'École, enseignante, administrative et étudiante pour constituer ce groupe de travail.

Les 5 membres de l'équipe administrative l'ayant rejoint ont tous suivi une formation d'une journée dispensée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche sur les questions de discrimination et de violences sexuelles et sexistes.

Le groupe de travail a créé et met régulièrement à jour **une nouvelle page d'information « Prévention »** sur le site internet de l'École, où sont rassemblés tous les outils et ressources existants en matière de prévention, mais également en cas de violences. En parallèle, le groupe de travail a édité un fascicule reprenant

ces informations distribuées à des personnes ciblées et mis à disposition de toutes les communautés de l'École.

Le groupe de travail a par ailleurs veillé à l'installation d'un tableau spécifique d'information au rez-de-chaussée de l'École, dans l'espace cafétéria, pour faciliter la visibilité des informations relative à la prévention au sein de l'établissement et en dehors.

Enfin, le groupe de travail a étudié différentes interventions possibles pour sensibiliser les agents et les usagers aux sujets liés aux VSS et à la discrimination. Deux déjeuners ont été organisés avec pour objectif de rencontrer les étudiants qui auraient des questions sur les actions mises en place dans ce domaine au sein de l'établissement, et recueillir leurs éventuelles idées et suggestions. Il a été proposé aux personnels et aux étudiants d'assister à un spectacle ciblé et de participer à une après-midi d'échanges organisée dans la foulée avec l'équipe du spectacle, des associations et des professionnels engagés sur ces questions. Malheureusement, ce projet initialement prévu en mars 2023 n'a pas pu aboutir faute de participants, mais il sera proposé à nouveau sous un autre format.

L'objectif du groupe de travail est de proposer de nouvelles actions de sensibilisation pour essayer de fédérer l'ensemble des communautés de l'École autour de ces problématiques.

À découvrir : la page « Prévention » sur notre site internet

Données financières et morales

Majoritairement financée sur fonds publics, l'ENS Louis-Lumière est pilotée budgétairement avec un objectif principal de maîtrise des dépenses dans la mise en œuvre de la politique publique, tel qu'elle est définie dans les circulaires budgétaires.

Le budget global de l'École est composé par le budget établissement et le Titre II (règlement des personnels de l'établissement hors vacations).

L'année 2022 marque le retour, après la crise sanitaire, à un fonctionnement et à une gestion ordinaire dans la continuité des exercices d'avant la crise (année 2020 et 2021).

L'année 2022 a aussi été marquée par le recrutement de la cheffe de service/agente comptable de l'établissement. Le plan d'action de la cartographie des risques a été déployé. La chaîne de

la dépense a été partiellement dématérialisée en préparation à la bascule du logiciel budgétaire et comptable pour le 1^{er} janvier 2023, qui permettra de sécuriser au mieux les process de la chaîne financière, de garantir la qualité des comptes par son contrôle interne accru.

Le budget de l'ENS Louis-Lumière est à l'équilibre. Le total des dépenses est de 9 559 956 euros en incluant le Titre II pour un montant de 4 225 000 euros.

Le niveau de la trésorerie est de 1 939 069 euros et le niveau de notre fonds de roulement final est de 1 714 977 euros.

LES DÉPENSES DE L'ENS LOUIS-LUMIÈRE EN 2022

Évolution des enveloppes de dépenses entre le compte financier 2021 et 2022

	CF-2021		CF-2022		Évolution entre 2021 et 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	634351	634351	692493	692493	58142	58142
Fonctionnement	4 294 551	4 280 824	4 365 208	4 373 563	70 657	92 739
<i>dont Loyers et charges locatives</i>	3 285 886	3 285 886	3324 833	3 324 833	38 947	38 947
Investissement	383 276	428 171	308 300	268 900	-74976	-159 271
Total	5 312 178 €	5 343 346 €	5 366 001 €	5 334 956 €	53 824 €	-8 390 €

Indicateurs et ratios d'analyse 2021-2022

	Unité	BI 2021	BR2 2021	CF 2021	BI 2022	BR1 2022	CF 2022
Autorisation d'emplois	ETPT	63,01	62,52	63,52	64	64,84	65,13
Dont emplois sous plafond	ETPT	59,01	59,02	59,52	60	61,34	61,68
Dont emplois hors plafond	ETPT	4	3,5	4	4	3,5	3,45
ETPT Vacataires (Budget Établissement)	ETPT	21	21	20	25	25	24
Schéma d'emplois	ETP	59	60	60	62	62	62
Total des AE Budget Établissement	Euros	5 320 606	5 451 758	5 312 179	5 483 999	5 437 876	5 366 001
Dont AE Personnel	Euros	735 646	735 187	634 351	957 900	732 151	692 493
Dont AE Fonctionnement	Euros	4 189 820	4 324 171	4 294 552	4 179 699	4 392 686	4 365 209
Dont AE Investissement	Euros	395 140	392 400	383 276	346 400	313 039	308 300
Dépenses de personnel Titre II		4 000 000	3 940 000	3 940 000	4 060 000	4 225 000	4 225 000
Total des CP Budget Établissement	Euros	5 320 606	5 897 790	5 343 346	5 776 281	5 570 561	5 334 956
Dont CP Personnel	Euros	735 646	735 187	634 351	957 900	732 151	692 493
Dont CP Fonctionnement	Euros	4 189 820	4 488 532	4 280 824	4 418 992	4 476 556	4 373 563
Dont CP Investissement	Euros	395 140	674 071	428 171	399 389	361 854	268 900

	Unité	BI 2021	BR2 2021	CF 2021	BI 2022	BR1 2022	CF 2022
A-Poids des dépenses de personnel/Dépenses totales hors investissement (Budget Établissement)	%	15%	15%	13%	19%	14%	14%
B-Poids des dépenses de personnel/Dépenses totales hors investissement (Budget Établissement + valorisation Titre II)	%	53%	52%	52%	55%	53%	53%
A-Coût moyen par ETPT (Budget Établissement)	Euros	29 426	30 008	26 431	33 031	25 690	25 227
B-Coût moyen par ETPT (Budget Établissement + valorisation Titre II)	Euros	56 370	55 977	54 770	56 381	55 178	55 172

Concernant les dépenses de personnel

Le budget de la masse salariale augmente de 58 142 euros par rapport au compte financier 2021, il prend en compte l'augmentation du point d'indice de 3,5% intervenu au 1^{er} juillet 2022 et résulte aussi de l'augmentation de notre schéma d'emplois (CF 2021 : 60 ETP, CF 2022 : 62 ETP).

Le taux d'exécution est de 95%, ce qui reflète la sincérité et la qualité des prévisions budgétaires.

Les ratios d'analyse sont stables puisque les dépenses de personnel pour le budget Établissement augmente de 1 point CF 2021 (13%) et le CF 2022 (14%), et en incluant la valorisation du Titre II, elles sont de 53%. Le coût moyen par ETPT est quasi constant puisqu'il est, en incluant la valorisation du Titre II, de 55 172 euros en 2022 et de 54 770 en 2021.

L'ETPT vacataire rapporté aux ETPT sous plafonds ou hors plafonds est un indicateur intéressant qui souligne la spécificité de l'ENS Louis-Lumière. En global (budget et Titre II), l'Établissement a employé 89 ETPT dont 27% sont des vacataires.

Concernant les dépenses de fonctionnement

Le budget des dépenses de fonctionnement augmente de 70 657 euros par rapport au compte financier de 2021. Cette augmentation s'explique par notre politique active de développement de nouveaux programmes (en FPC ou à l'international) qui contribue à l'augmentation de nos recettes propres et permet aussi de s'adresser à des publics différents, sur d'autres territoires, en concourant à faire rayonner notre École.

Le taux d'exécution en AE est de 98 %.

Concernant les dépenses d'investissement

Les masters et le service informatique ont pu amorcer ou renouveler les dépenses d'investissement nécessaires à la remise à niveau de nos installations. Le service intérieur a procédé comme prévu à l'aménagement du magasin unique.

En global, les enveloppes de dépenses ont augmenté de 2,8% hors années COVID.

Le poids des dépenses immobilières représente à elle 64% de nos dépenses.

LES RECETTES DE L'ENS LOUIS-LUMIÈRE

Évolution des recettes entre le compte financier 2021 et 2022

	CF-2021	CF-2022	Évolution entre 2021 et 2022
Subv. charges SP	4 265 783	4 351 366	85 583
Autres financements publics : CVEC	8 793	9 682	889
Recettes propres	561 854	690 982	129 128
dont Taxe d'apprentissage	84 896	109 988	25 092
dont Recettes 2020/2021	3 217	59 772	56 555
dont FPC	139 970	167 926	27 956
dont FPC - autres programmes (TikTok, Amazon, ...)	156 000	172 545	16 545
dont relations internationales	12 250	46 000	33 750
dont inscriptions	102 241	95 220	-7 021
dont autres	63 280	39 531	-23 749
Total	4 836 430 €	5 052 030 €	215 600 €

Indicateurs et ratios d'analyse 2021-2022

	Unité	BI 2021	BR2 2021	CF 2021	BI 2022	BR1 2022	CF 2022
Total des recettes (Budget Établissement)	Euros	4 741 751	4 881 556	4 836 430	5 073 129	5 078 416	5 052 030
Dont recettes propres hors taxe d'apprentissage	Euros	458 390	618 195	561 854	802 370	718 723	580 994

A-Poids des recettes propres/recettes totales (Budget Établissement)	%	10%	13%	12%	16%	14%	14%
B-Poids des recettes propres/recettes totales (Budget Établissement + valorisation Titre II)	%	5%	7%	6%	9%	8%	7%

Malgré le changement réglementaire du financement de la taxe d'apprentissage, l'établissement a réussi à collecter, en 2022, 109 988 euros de taxe d'apprentissage et compenser ses recettes propres à hauteur de 180 706 euros.

Ainsi l'établissement a stabilisé ses recettes, hors les années COVID 2020 et 2021, avec seule une perte de 4 386 euros.

	CF-2019	CF-2020	CF-2021	CF-2022	Moyenne %
Subv. charges SP	4 181 602	4 359 630	4 265 783	4 351 366	87%
Autres financements publics : CVEC		8 791	8 793	9 682	0%
Taxe d'apprentissage	474 526	82 494	84 896	109 988	4%
Recettes propres	400 288	265 657	476 958	580 994	9%
Total	5 056 416 €	4 716 572 €	4 836 430 €	5 052 030 €	100%

Fonds de roulement et trésorerie

Le fonds de roulement largement positif de 1 714 977 euros et le niveau de la trésorerie de 1 939 069 euros permettent à l'établissement

	Unité	BI 2021	BR2 2021	CF 2021	BI 2022	BR1 2022	CF 2022
Solde budgétaire	Euros	-578 855	-1 016 234	-506 916	-703 152	-492 145	-282 926
Niveau de trésorerie non fléchée	Euros	1 804 707	1 555 690	2 241 701	851 538	1 742 045	1 939 069
Résultat	Euros	-433 715	-592 163	-302 020	-643 763	-445 700	-362 558
Capacité d'autofinancement	Euros	-183 715	-342 163	28 996	-303 763	-130 291	-39 957
Niveau du fonds de roulement	Euros	1 660 777	1 414 282	2 054 673	711 130	1 562 528	1 714 977
Nombre de jours de fonctionnement/Trésorerie	Jours	124	104	154	57	117	129

d'atteindre un niveau de liquidité suffisant pour faire face à ses dépenses courantes en 2022.

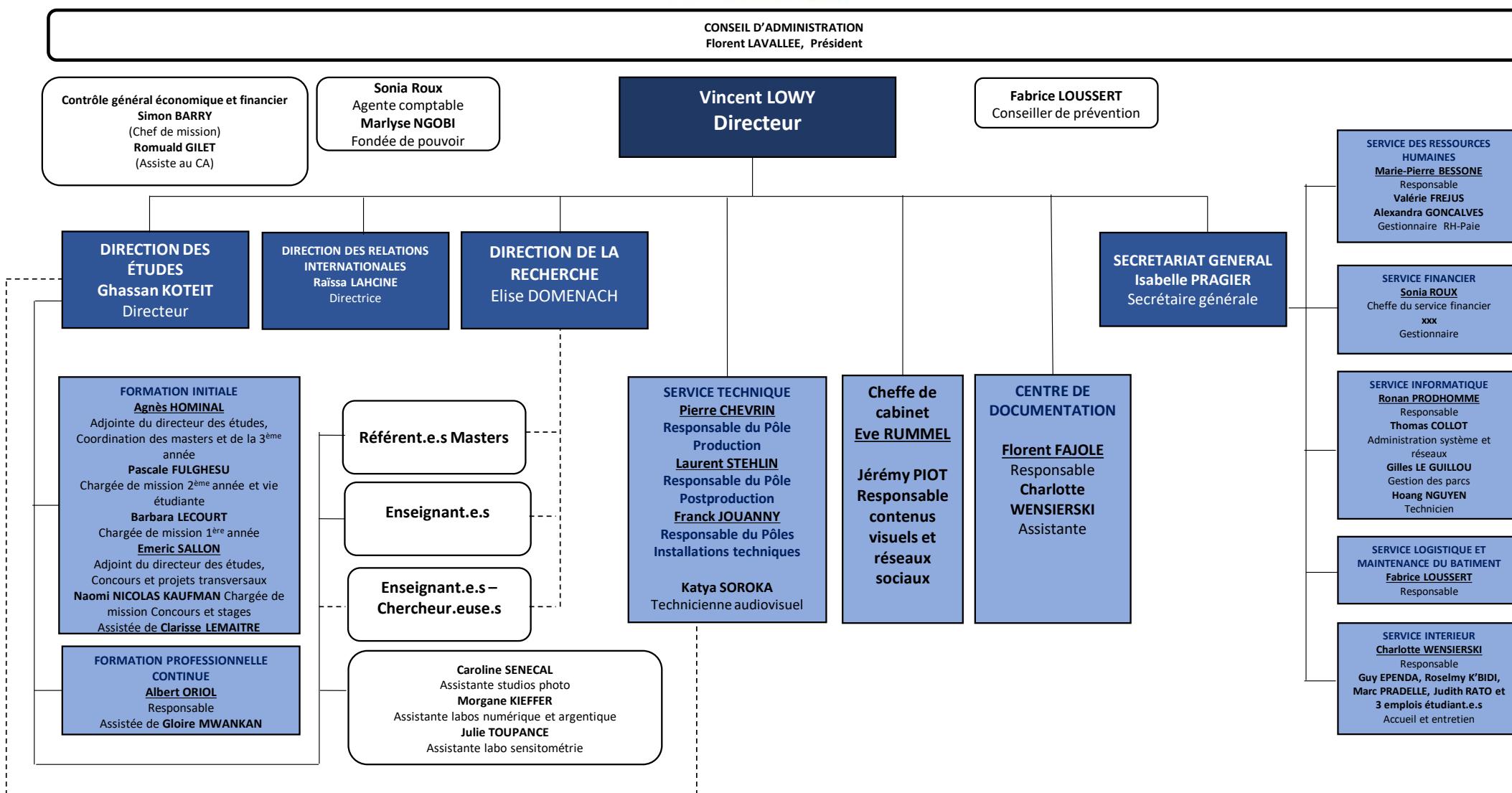
La capacité d'autofinancement négative de 39 957 euros, c'est-à-dire ce que l'École dégage via son fonctionnement courant pour financer ses opérations à long terme, n'était pas cette année suffisante pour organiser les dépenses à caractère structurel. En accord avec le Contrôle général économique et financier, l'École a utilisé en 2022 une part de son fonds de roulement pour répondre à ses dépenses d'investissement.



Organigramme au 1^{er} juin 2023

Autorité fonctionnelle -----

Autorité fonctionnelle et hiérarchique _____



[Document disponible sur le site internet](#)

Encadrement pédagogique et professionnel ***Année 2022***

Référents pédagogiques :

Sylvie CARCEDO, Renaud PERSONNAZ puis Jean-Marc FABRE, Master Cinéma

Franck MAINDON, Master Photographie

Alan BLUM et Sylvain LAMBINET, Master Son

Enseignants chercheurs :

David FAROULT, Maître de Conférences, analyse et réalisations documentaires, esthétique et Histoire du cinéma

Véronique FIGINI, Maîtresse de Conférences, Histoire de la photographie

Vincent LOWY, Directeur

Pascal MARTIN, Professeur des universités, optique géométrique et instrumentale, prise de vue relief, méthodologie, recherche

Laurent MILLOT, Maître de Conférences, acoustique et traitement du signal

Giusy PISANO, Professeure des universités, esthétique et histoire du cinéma, méthodologie, recherche

Enseignants agrégés :

Claire BRAS, arts plastiques et sciences de l'art

Lucile DOMENACH, enseignante en sciences physiques

Enseignants contractuels :

Christine AUBRY, directrice de production

Michèle BERGOT, anglais

Alan BLUM, techniques audio

Anne-Lou BUZOT, enseignante, laboratoire argentique et procédés photochimiques

Sylvie CARCEDO, directrice de la photographie

Christophe CAUDROY, techniques de l'éclairage et de prise de vue (Photographie)

Véronique DÜRR, traitement de l'image photographique

Mohammed ELLIQ, électronique et ses applications

Jean-Marc FABRE, directeur de la photographie

David GRINBERG, directeur de la photographie

Sylvain LAMBINET, fondamentaux du son lié à l'image (prise de son et mixage)

Véronique LORIN, postproduction image - montage

Franck MAINDON, traitement de l'image numérique (PAO, pré-presse), responsable de l'option « Dispositifs éditoriaux transmedia »

Michel MARX, écriture, scénario

Renaud PERSONNAZ, directeur de la photographie

Jean ROUCHOUSE, informatique audio et systèmes de montage son dédiés

Alain SARLAT, sensitométrie, colorimétrie théorique et appliquée, responsable de l'option « Psycho-physique de l'image »

Pascal SPITZ, prise de son, traitement et bases du mixage musical

Laurent STEHLIN, projection 4K & 35mm

Eric URBAIN, prise de son fondamentale et réalisations radiophoniques

Thomas VINGTRINIER, enseignant en prise de son et mixage

Enseignants PAST :

Samuel BOLLENDORF, photographe et réalisateur

François GILLARDEAUX, ingénieur du son

Nicolas MONTGERMONT, artiste, chercheur

Corsin VOGEL, Professeur des universités associé, son.

Crédits :

Page 1 : © Salomé Oyallon/création graphique : Benoit Böhnke Studio

Page 3 : © Mathie Ivan/création graphie : Benoit Böhnke Studio

Page 4 : © Mathieu Gervais de Lafond /Affiche de l'exposition *Lux* par Cyprien Nicoleau et Robin Ansart, montage de photographies de Ninon Lacroix/affiche carte blanche : Guillaume Colrat, création graphique Benoit Böhnke Studio

Page 5 : © Émeric Sallon/© Affiche Collectif Contact/© JPO : DR et création graphique Benoit Böhnke Studio

Page 11 : © Jérémy Piot

Page 12 : © Jérémy Piot

Page 13 : © Jérémy Piot

Page 14 : © DR

Page 15 : © Guillaume Colrat/création graphique Benoit Böhnke Studio

Page 16 : © Salomé Oyallon/création graphique Benoit Böhnke Studio

Page 18 : © Martin Varret/création graphique Benoit Böhnke Studio

Page 19 : © Guillaume Colrat/création graphique Benoit Böhnke Studio

Page 21 : © Jérémy Piot

Page 22 : © Jérémy Piot

Page 23 : © Guillaume Colrat/création graphique Benoit Böhnke Studio et Jérémy Piot

Page 27 : création CinéClub Louis-lumière/48+

Page 28 : © Émeric Sallon

Page 31 : © DR/création graphique Benoit Böhnke Studio

© ENS Louis-Lumière 2023

Rapport d'activité conçu et édité en mai 2023 par le service communication et avec l'aide des équipes administratives, pédagogiques et techniques. Conception graphique : Jérémy Piot et Emeric Sallon